

RD-CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2672 - VENDREDI 29 JUILLET 2016

DROITS DE L'HOMME

Plaidoyer de Human Rights Watch
en faveur des enfants détenus

Un bâtiment de la prison d'Angenga dans la province de l'Equateur

Un récent rapport de l'ONG Human Rights (HRW) Watch publié, le 26 juillet, met à nu les mauvais traitements ainsi que les conditions précaires dans lesquelles vivent de nombreux enfants détenus dans les prisons dans plusieurs pays à travers le monde.

Parlant de la République démocratique du Congo qui n'est pas exemptée de ce phénomène, l'ONG américaine indique que les forces de sécurité congolaises ont arrêté et dé-

tenu au moins deux-cent cinquante-sept enfants entre 2013 et 2014.

Ces enfants ont été, pour la plupart, soupçonnés d'association avec des groupes armés.

Pour HRW, l'heure est venue de rectifier le tir. D'où la recommandation faite au gouvernement « de cesser immédiatement de détenir des enfants sans chef d'accusation et de punir comme il se doit les personnes qui les maltraitent ».

Page 12

FACILITATION AU DIALOGUE

Nkosazana Dlamini-Zuma réitère son soutien à Edem Kodjo

Dans un communiqué publié le 26 juillet, la présidente de la commission de l'Union africaine a renouvelé sa confiance au facilitateur désigné par son organisation et appuyé par le groupe de soutien international. C'était en réaction à une annonce du Rassemblement des forces acquises au changement récusant le facilitateur désigné par l'Union africaine, le Togolais Edem Kodjo. Les opposants avaient dénoncé la précipitation avec laquelle le facilitateur « avait lancé, unilatéralement, l'invitation pour les travaux préparatoires du Dialogue au lendemain de la publication des ordonnances » sur la grâce présidentielle.

Et de rappeler que c'est suite au souhait exprimé par l'opposition que « la délégation du Groupe de soutien avait exprimé sa disposition à s'impliquer pleinement en soutien du processus du Dialogue et aux efforts du facilitateur ».

Page 13



Nkosazana Dlamini-Zuma

MUSIQUE

Koffi Olomide ce vendredi devant son juge naturel

Le célèbre chanteur qui n'est pas encore emprisonné, mais en détention préventive, pourrait être présenté ce 29 juillet en Chambre de Conseil devant les juges du tribunal de paix, à en croire le procureur général de Kinshasa, Romuald Pumbwe, qui intervenait récemment sur la VOA/Afrique. « Le Parquet a l'obligation de présenter le prévenu devant le Conseil de juges dans les cinq jours qui suivent sa mise en détention préventive », a-t-il déclaré ajoutant que, conformément à la loi, les juges pourront accorder au parquet les quinze jours de détention préventive réglementaires que devraient purger le chanteur.

La procédure risque de prendre du temps. Après l'instruction, il reviendra au juge de fixer la date du début du procès. À cette étape de l'enquête pré juridictionnelle, les fans de l'artiste sont sans voix et laissent faire les choses.

Page 13

SPOILIATION D'IMMEUBLE
ET CONDAMNATION DE KATUMBIUn magistrat dénonce
un jugement obtenu
sous pression

D'après Chantal Ramazani, présidente du Tribunal de paix de Lubumbashi et membre du panel ayant condamné l'ex-gouverneur du Katanga, la peine de trois ans de prison infligée à Moïse Katumbi a été obtenue sous la contrainte. Dans une lettre militée depuis Bruxelles où elle s'est retranchée, elle avoue avoir subi des pressions pour apposer sa signature au bas du jugement condamnant l'ex-gouverneur du Katanga afin d'obtenir son inéligibilité. Pour le porte-parole du gouvernement, cette manœuvre n'aura aucun effet sur le jugement rendu. Lambert Mende relativise la portée de cette correspondance adressée au ministre de la Justice alors que les juges des tribunaux relèvent du Conseil supérieur de la magistrature. L'auteur serait, d'après lui, en quête du statut de réfugié qu'il voudrait obtenir sur la base des allégations mensongères. Page 13

ÉDITORIAL

Vertu

A lors que les yeux de nombreux dirigeants de par le monde sont rivés sur l'Afrique centrale et que le Congo, malgré sa modeste dimension géographique et humaine, attire de plus en plus leurs regards, il n'est pas inutile de rappeler à ceux qui seraient tentés de l'oublier que nous n'avons pas le moindre droit à l'erreur. Si, en effet, nous voulons tirer un véritable profit de l'attraction que cette partie du continent africain suscite de plus en plus nous devons démontrer que de tous les pays qui composent le Bassin du Congo, le nôtre est le plus sûr, le moins enclin à la violence interne, le plus stable, le moins soumis aux fluctuations qui agitent les sociétés modernes.

Et pour y parvenir nous devons nous fixer au plus vite deux objectifs : d'abord mettre un terme aux querelles stériles qui ont déchiré le Congo lorsque fut lancé, puis conduit à son terme le processus de modernisation de ses institutions; ensuite garantir à ceux qui sont à juste titre tentés de nous faire confiance et de nous accompagner dans notre marche vers l'émergence qu'en misant sur notre pays ils joueront, comme on dit « gagnant-gagnant ».

Remplir la première de ces conditions est relativement facile si la classe politique congolaise, majorité et opposition confondues, mettent enfin un terme à leurs querelles stériles et se décident à jouer pleinement le rôle qui leur est dévolu par la nouvelle Constitution. L'Acte fondamental de la nouvelle République précisant de façon claire le rôle dévolu aux formations politiques et donnant un statut officiel à celles qui ambitionnent d'exercer un jour le pouvoir, il ne devrait pas être très difficile d'apaiser les tensions présentes.

Plus délicate est la réalisation de la deuxième condition dans la mesure où, d'une part, les difficultés économiques présentes ne favorisent guère la relance de la croissance et dressent sur notre route un sérieux obstacle à surmonter, où d'autre part bien des progrès dans la gouvernance de la « chose publique », de la « res publica », doivent être accomplis si l'on veut séduire les investisseurs étrangers.

Même si le mot semble désuet, c'est bien en faisant de la vertu une valeur cardinale dans la conduite des affaires publiques que le Congo séduira dans les années à venir les milliers d'investisseurs qui l'observent avec attention.

Les Dépêches de Brazzaville

MÉDIAS

La presse écrite à nouveau pointée du doigt par le Cslc

Le président du Conseil supérieur de la liberté de communication (Cslc), Philippe Mvouo a, de nouveau, dénoncé le manque de professionnalisme de quelques journaux congolais, qui continuent de s'enfoncer dans le sensationnel, la diffamation, les atteintes aux libertés et autres délits de presse, foulant ainsi aux pieds les principes fondamentaux du métier.

Philippe Mvouo a fustigé cette pratique anti professionnelle, le 28 juillet, lors d'une rencontre spéciale avec les responsables des ONG et associations de défense des droits des journalistes. Dans son mot de circonstance, le président du Cslc, a épinglé quelques journaux qui selon lui, s'illustrent dans cette mauvaise pratique, parmi lesquels, Le Manager Horizon ; La Griffes et Le Patriote. « *Malgré les différentes campagnes de sensibilisation menées par le Conseil supérieur de la liberté de communication, la presse écrite, de manière générale, s'illustre toujours par des prestations qui sont loin de refléter le professionnalisme* », a indiqué Philippe Mvouo qui dénonce des journaux à la recherche du sensationnel, publiant des informations non vérifiées, des ragots, des injures, la diffamation, la calomnie et autres délits de presse.

Ces journaux, a-t-il poursuivi, publient souvent des articles au conditionnel, sans preuve ni vérification de sources d'information. Ils choisissent délibérément de véhiculer les informations collectées dans les réseaux sociaux. A titre illustratif, le président du Cslc a cité un article paru dans le Manager Horizon n°092 du 19 juillet 2016, en page 10.

Dans cet article, le journal écrit : « *L'image du général Jean Marie Michel Mokoko amaigri parce que certainement mal nourri ou peut-être déjà empoisonné, donne les larmes aux yeux... Quoi que l'on reproche à cet homme, à tort ou à raison, l'assassiner à petit feu est un crime contre l'humanité* ».

Analysant toutes ces défaillances, Philippe Mvouo estime que ces ragots, pourtant pros crits dans la déontologie professionnelle du métier de journaliste, ne sont pas de nature à prôner la paix et la quiétude sociale. Les journalistes congolais doivent, comme tous les autres citoyens, assimiler la notion de rupture qu'exige le changement de men-



Philippe Mvouo(photo adiac)

talités. « *La rupture dont nous prôtons exige le rejet de tout ce qui est mauvais. Le journaliste qui est lui aussi citoyen, n'est pas en marge de cette exigence. Il ne doit plus continuer à diffamer, à injurier, à calomnier ou à publier les informations mensongères* », a renchéri le président du Cslc, ajoutant que le journaliste n'a pas que des droits à défendre, mais aussi des devoirs à remplir vis-à-vis de la société. Dans les échanges, les représentants des ONG et associations de défense des droits des journalistes ont souhaité que la justice prête main forte au Cslc afin que soit « *définitivement arrêtée cette pagaille* ». Dans le même sens, Philippe Mvouo a annoncé la tenue imminente des états généraux de la presse. Des assises qui permettront de réfléchir sur les maux qui minent la presse congolaise.

Firmin Oyé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions :

Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko

Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Nancy France Loutou-

mba (chef de service) ; Quentin Loubou,
Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula
(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane
Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana
(chef de service),
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué
(chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Édition du samedi : Meryll Mezath
(Rédactrice en chef), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice
Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain
Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté
de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali

Coordonateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande,
Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya
n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa
- RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des
annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia
Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,
Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-
signet, Brice Tsébé, Irin Mauakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de
service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck
Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole
Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila),
Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service),
Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,
République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

UNIVERSITÉ MARIEN- NGOUABI

Clément Mouamba se dit préoccupé par la situation du personnel et des étudiants

Le Premier ministre, chef du gouvernement, Clément Mouamba, a eu le 28 juillet à Brazzaville, une séance de travail avec le Collège intersyndical de l'université Marien-Ngouabi. Au centre des débats, les problèmes cruciaux qui minent l'alma mater du Congo.

Le porte-parole du collège intersyndical, à qui revenait la charge de présenter au chef du gouvernement les termes des échanges, a indiqué que les syndicats ont arrêté cinq points autour desquels devraient être centrés les débats, à savoir : la disproportion entre le rythme des départs à la retraite et la lenteur des recrutements ; la non-dotation d'un budget conséquent à l'université ; le non-respect du rythme des décaissements trimestriels du budget de l'université ; le non-respect des franchises universitaires par la Force publique et le non-respect du rythme de paiement de la bourse des étudiants.

S'agissant du premier point, les syndicalistes avaient proposé au ministre de l'Enseignement supérieur de penser à combler les vides en personnel enseignant du fait des départs en retraite des maîtres de conférences et professeurs titulaires, soit par le recrutement des nouveaux ensei-



Le Premier ministre Clément Mouamba

gnants soit par la prorogation de l'âge de départ à la retraite à soixante-dix ans. Selon eux, les pouvoirs publics ne

semblent pas être préoccupés par cette situation.

Les syndicalistes ont constaté, pour ce est qui du budget

de l'université, que les lignes arrêtées par les conférences budgétaires et adoptées par le Parlement ne sont pas conformes aux budgets adoptés par le comité de direction de l'université, laissant ainsi apparaître un gap de plus de dix milliards de Fcfa de manière récurrente.

En effet, ont-ils poursuivi, si le rythme des décaissements trimestriels du budget est maintenu, l'université devrait fonctionner normalement et les grèves périodiques des enseignants seraient évitées. En outre, ils ont demandé au Premier ministre de tout mettre en œuvre pour que la Force publique respecte la franchise universitaire ; parce qu'elle vient parfois arrêter un étudiant dans les établissements universitaires au mépris des dispositions de l'article 144 du décret du 6 janvier 2012 portant statut particulier du personnel de l'université Marien Ngouabi.

Les syndicalistes ont également évoqué le non-respect du rythme de paiement de la bourse des étudiants et le re-

lèvement du point indiciaire des enseignants et du personnel de l'université.

Prenant la parole à son tour, le Premier ministre Clément Mouamba a pris acte de ces doléances qui, a-t-il dit, sont, à quelques exceptions près, identiques à toute l'administration congolaise. Clément Mouamba s'est abstenu de faire une quelconque promesse aux syndicalistes. Il leur a assuré que certaines de ces doléances seront prises en compte dans le programme national de développement 2017-2021.

Il a mis à profit cette séance de travail pour rappeler aux syndicalistes la situation économique actuelle marquée, a-t-il dit, par l'effondrement des prix du baril du pétrole. Cette conjoncture, a-t-il insisté, n'est pas une fatalité, mais elle oblige les pouvoirs publics à la prudence dans les dépenses publiques. Clément Mouamba a appelé les personnels de l'université et les étudiants à un peu plus de patience et de patriotisme.

Roger Ngombé

DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

La Pdda appelle à la création d'un guichet unique des agriculteurs congolais

Réunis le 27 juillet dernier à Brazzaville, les membres de la Plateforme deux pieds dans l'agriculture (Pdda) ont défini leurs actions prioritaires en vue de la relance de la filière agricole dans le pays. Ils ont à cette occasion invité le ministère de tutelle à favoriser la création d'un guichet unique.

Pour le coordonnateur de cette plateforme, Philsin Wandza, le guichet unique des producteurs agricoles vise à faciliter l'enrôlement des entreprises, groupements ou coopératives agricoles. L'entité constituera, selon Philsin Wandza, un incubateur d'incitation et d'implication des jeunes à l'agriculture.

« Cela va susciter des vocations et permettra aux exploitants de prendre d'assaut le secteur agricole, et d'avoir un statut juridique dans un délai de 48 heures », a-t-il indiqué.

Outre ces volets, le guichet unique sollicité par les producteurs congolais devra faciliter la délivrance des récépissés et agréments ; l'analyse des formules des producteurs ; l'évaluation des projets agricoles ; la délivrance des vaccins pour les porcs, bovins et ovins ; le dépôt de dossiers pour les crédits ; le suivi des exploitations familiales ; ainsi que la dotation en semences et produits variés.

Placé sur le thème « Agir pour renforcer la sécurité alimentaire et le développement durable au Congo », l'atelier de validation de la feuille de route du conseil des producteurs agricoles a également permis aux participants de mobiliser leurs membres, des groupements et coopératives.

« Cette table de concertation nous a permis de tirer beaucoup d'enseignements aidant à arrêter des dispositions pratiques pour des actions efficaces sur le terrain. Il s'agit de nos priorités et la feuille de route 2016-2017 consistant à agir pour renforcer la sécurité alimentaire », a martelé Philsin Wandza.

La PDDA regroupe plus de 141 producteurs agricoles sur l'ensemble du territoire. Elle poursuit sa campagne de mobilisation auprès de ses membres, en vue d'augmenter la production agricole ; d'atténuer les contraintes que l'agriculture fait peser sur l'environnement ; d'instaurer des politiques qui offrent aux agriculteurs des intrants servant à améliorer leur productivité...

Fiacre Kombo

LUTTE ANTI-CORRUPTION

Lamy Nguelé déplore la lenteur du parquet de Brazzaville

Le président de la Commission nationale de lutte contre la corruption, la concussion et la fraude, Lamy Nguelé, a accusé le 28 juillet, le Parquet de Brazzaville de ne pas engager les poursuites judiciaires contre les tierces sur certains dossiers avérés.

Cette déclaration a été faite au cours d'une conférence de presse bilancière des activités menées par ladite institution.

La Commission nationale de lutte contre la corruption, la concussion et la fraude est née de la volonté du gouvernement de lutter contre ces fléaux qui minent l'économie du pays et partant, freine le développement économique et social. Organe technique de l'Etat, la commission a deux missions essentielles : le contrôle et l'enquête.

Quand les investigations de la commission mettent en évidence des faits susceptibles de constituer des infractions graves, celle-ci saisit les autorités judiciaires compétentes.

Le président de la Commission nationale de lutte contre la corruption, la concussion et la fraude, Lamy Nguelé a déploré le fait que le parquet n'engage pas des poursuites contre les auteurs des actes d'extorsion de fonds. « Lorsque les faits sont avérés, nous transmettons le ou les dossiers au procureur de la République qui engage des poursuites. La commission n'a pas compétence de les enga-

ger. Malheureusement, force est de constater qu'aucun de nos dossiers n'a fait l'objet d'une poursuite judiciaire. Il y a à craindre que tout le travail que fait la commission soit annihilé par le silence du parquet. La commission n'a aucun moyen de droit pour contraindre le parquet ou le procureur à poursuivre coûte que coûte les prétendus fraudeurs », a indiqué Lamy Nguelé.

Pêle-mêle, le président de la commission a cité l'affaire des enlèvements frauduleux des conteneurs au Port autonome de Pointe-Noire. « A notre avis, c'était un dossier difficile. Peut-être a-t-il trouvé que ce n'était pas le cas. C'est à partir de là que la commission ne peut plus rien faire », souligne Lamy Nguelé.

De l'autre, la commission assiste le gouvernement dans la mise en œuvre de la politique de lutte contre la corruption, la concussion et la fraude.

« Sur ce point nous appliquons un document rédigé par le gouvernement. Il s'agit du plan d'action de lutte contre la corruption, la concussion et la fraude pour l'amélioration de la gouvernance dans le pays. Par exemple lorsqu'il a été rapporté que dans une telle administration, il y a risque de fraude, la commission peut enquêter », souligne Lamy Nguelé. Il a toutefois rappelé que la commission n'est pas une juridiction répressive, pénale ; qu'elle ne

prend pas des mesures coercitives, c'est-à-dire privatives ou restrictives de liberté. Elle n'a pas les privilèges de la police judiciaire. Elle n'est pas l'équivalent de l'ancienne cours révolutionnaire de justice pour statuer sur le détournement des deniers publics. Au sujet des constructions de plusieurs infrastructures immobilières par des particuliers, la commission s'est dit heurtée à la loi en vigueur. Selon l'orateur, il faut une nouvelle loi qui vienne amender la première.

Le président de la commission a toutefois souligné que les secteurs les plus corrompus sont les douanes, les impôts et le trésor. Il a, par ailleurs, rappelé que l'indice de perception de la corruption au Congo oscillait entre 2.1 et 2.3 dans les années 2015-2016, selon Transparency international.

Dans le secteur de la santé, la corruption perdure encore faute d'application effective des mesures de gratuité décrétées par le chef de l'Etat, sur les traitements contre la tuberculose, le VIH-sida, la césarienne, les autres soins obstétricaux et le traitement du paludisme. Le président de cette institution a souligné que les enquêtes ont permis de faire achever plusieurs chantiers abandonnés lors de la municipalisation et de révéler un cas de flagrance avérée qui a permis d'établir un préjudice subi par l'Etat estimé à un montant de quatre milliards 454 millions de francs CFA.

Fortuné Ibara



StarTimes Média (Congo) SARL

StarTimes Média est une société qui s'est consacrée aux affaires du service du télévision numérique. StarTimes a déjà mis l'opération dans 16 pays. Actuellement, le nombre d'abonnés s'élève à plus de 7 millions.

RECRUTE

RESPONSABLE RESSOURCES HUMAINES

-Profil:

- H/F de 25 à 40 ans
- BAC+4 ou plus en Juridique ou Gestion Ressources Humaines
- Les bonnes connaissances en matière de recrutement , formation , performance , de code du travail , code de sécurité social et les autres réglementations relatives au code du travail
- 3-5 ans d'expériences dans un poste similaire. 6-8 ans d'expériences de travail
- Maîtrise des outils MS Office
- Français et Anglais courant.

-Missions et Atributions :

- 1) Plannifier, organiser, contrôler toutes les activités du département des ressources humaines. Participer aux activités de développement de département des ressources humaines , tel que le but, système etc.
- 2) Mettre en oeuvre l'évaluation de performance
- 3) Améliorer et mettre en oeuvre les politiques et les procédures des ressources humaines
- 4) Recrutement, la formation des nouveaux employes, le plan de voie de développement de carrière, consultation des relations des employé-employeurs.
- 5) Établir et maintenir le record du département et le rapport du département
- 6) Comparer le résultat obtenu avec le but établi
- 7) Faire les bonnes propositions en matière des nouveaux moyens , de politique , de procédure afin d'assurer l'efficacité du département des ressources humaines
- 8) Assurer que le système des ressources humaines conformément aux réglementations locales
- 9) Assumer les autres responsabilités relatives

RESPONSABLE DE SERVICE

-Profil:

- H/F de 30-40 ans
- Bac+4 en Gestion de service clientèle, gestion d'entreprise, gestion d'administration, commerce, finance, économie etc
- Français et Anglais courant.
- 3 ans d'expérience d'encadrement au sein d'un département service d'une organisation commerciale Internationale. 6-8 ans d'expériences de travail
- --bonne maîtrise des outils informatique (Excel /Logiciels comptables/ Word / Sage)
- --bonne maîtrise des connaissances en matière de la loi , des règlements , des arrêts de l'impôt , de taxe etc.

-Missions et Atributions:

- 1) Superviser toutes les activités liées au shop.
- 2) former les vendeurs et les agents d'installations
- 3) s'assurer que tous les équipements et appareils dans la boutique/shop sont en bon état de fonctionnement, et il y a assez de matériel dans le magasin pour un fonctionnement efficace (papeterie, produits de nettoyage, etc)
- 4) superviser toutes les activités liées à l'installations, conformément aux politiques et procédures de l'entreprise
- 5) Supervision et gestion de la performance des agents de l'installations
- 6) Assurez-vous que les agents d'installations est toujours propre et bien rangé
- 7) Communiquer les problèmes ou questions à la haute direction et de fournir des solutions efficaces
- 8) Surveillance de la qualité des agents d'installations et d'organiser les horaires du personnel en conséquence

DIRECTEUR COMMERCIAL

-Profil:

- H/F de 30 à 40 ans
- Formation demandée: bac +5
- Français et Anglais courant.
- 5 ans au minimum au poste similaire , 5 ans d'expérience dans télédistribution/ telecom pay-TV
- --Maîtrise des outils MS Office;
- --Maîtrise des techniques de vente et de négociation (caractéristiques techniques, prix, délais&)
- --Gestion et animation d'un réseau de la vente ;

-Missions et Atributions:

- 1) Définir les objectifs de vente, et élaborer des programmes spécifiques
- 2) Développer et maintenir les agents du marché
- 3) Mettre en oeuvre la politique de vente de chaînes, et de formuler un plan de promotion
- 4) Agrandir le marché des ventes de chaînes et atteindre les objectifs de vente fixés
- 5) Maintenir de bonnes relations avec les concessionnaires, et résoudre le problème des clients, confronter et traiter les plaintes des clients rapidement et de recueillir des informations sur le marché
- 6) Analyser les informations de concessionnaires et de marché et les tendances du marché de prévision
- 7) Effectuer le travail de soutien de la livraison, marchandises fournies, marchandises retournés, la collecte des paiements, les recettes, tenir les comptabilités pour vérification, etc
- 8) Superviser et exhorter les subordonnés d'atteindre les objectifs de vente individuels, et soumettre le document à temps.

RESPONSABLE DES RELATIONS PUBLIQUES

-Profil:

- H/F de 25-40 ans
- Bac+3 ou plus , être détenteur des diplômes en communication des institutions et relations publiques.
- Bonne maîtrise de français et anglais , la maîtrise de Chinois est un atout .
- 3-5 ans d'expérience au poste similaire, avoir les expériences dans le secteur de télédistribution ou media , ou presse est un atout
- bonne conscience de presse
- bonne capacité de maintenir bon image de l'entreprise devant le public

-Missions et attributions:

- 1) Gérer le dossier de la presse .
- 2) Décryptage de la presse chaque jour à travers la revue de presse pour savoir l'avis de l'opinion et orienter notre politique communicationnelle.
- 3) Se servir régulièrement des outils des relations publiques pour soigner l'image de l'entreprise, il s'agit de : conférence de presse, dîner de presse, voyage de presse, open-Day, etc...
- 4) Organiser et coordonner les manifestations de l'entreprise.
- 5) Gérer et sauvegarder les archives de l'entreprise : images, vidéos, photos, journaux, les visites des partenaires, etc...
- 6) Avoir un fichier de presse contenant les coordonnées des journalistes et autres partenaire.
- 7) Faire régulièrement des suggestions aux dirigeants de l'entreprise en ce qui concerne les actions à mener pour la communication de l'entreprise.
- 8) La publicité sur panneau et et télévision.
- 9) Réaliser des articles pour la presse.

Envoyez votre CV avec photo récente, prétention salariale, et téléphone au format Word à startimesmediadecongo@yahoo.com avant 05 Août 2016

DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

Les investisseurs Ivoiriens s'intéressent au Congo

Une délégation du groupe ivoirien ACE Global spécialisé, entre autres, dans le financement structuré des projets agricoles, a exprimé au ministre d'Etat en charge de l'Agriculture, de la pêche et de l'élevage, Henri Djombo sa volonté de s'implanter au Congo afin d'aider le pays à redynamiser le secteur agricole.



Les représentants d'ACE Global avec le ministre Henri Djombo Crédit photo Adiac

Le groupe ACE Global, implanté dans 46 pays d'Afrique, est déterminé à mettre pied au Congo dans le cadre d'une coopération sud-sud, dans le domaine de l'agriculture. Au sortir de l'audience avec le ministre d'Etat, Henri Djombo, ce 28 juillet à Brazza, le manager régional du groupe, Daouda Gon Coulibaly, n'a pas manqué de mots pour justifier l'action amorcée. « Notre visite relève du fait que votre pays, le Congo, est en train d'amorcer un développement très important. Nous savons qu'en Afrique le développement ne peut pas se faire en marge de l'agriculture », a-t-il indiqué. L'expérience de la Côte d'Ivoire pour améliorer les actions qui sont déjà en train d'être menées par le gouvernement congolais est donc nécessaire. Sur le terrain, ACE Global apportera sa pierre à l'édifice pour redynamiser le secteur agricole congolais. Pour ce faire, il faudra commencer par identifier les agriculteurs, voir l'existant, analyser ce qui n'a pas marché... Après quoi, le groupe accompagnera le Congo vers le développement agricole allant de l'itinéraire technique jusqu'à l'exportation en passant par la transformation, selon Daouda Gon Coulibaly qui a par ailleurs souligné que la transformation est un aspect très important du fait qu'elle permettra de créer plusieurs emplois.

« Nous partons delà satisfaits », a fait savoir le manager régional d'ACE-Global. Pour cause, le ministre Henri Djombo les rassure tout en partageant les ambitions agricoles que le Congo a aujourd'hui. Le chef du département de l'Agriculture, de la pêche et de la pêche leur a, en effet, expliqué que le pays mettra en place des agences-conseils qui réfléchiront aux difficultés des agriculteurs... Une cellule sera systématiquement mise en place en attendant certaines informations que le ministre d'Etat transmettra à la partie ivoirienne en vue de mettre un cadre réglementaire.

Rominique Nerplat Makaya

SANTÉ PUBLIQUE

De nombreuses personnes porteuses du virus d'hépatite B et C au Congo

La contamination par ce type d'hépatite virale a été soulignée le 28 juillet, par la ministre de la Santé et de la population, Jacqueline Lydia Mikolo, à l'occasion de la commémoration de la Journée mondiale de l'hépatite célébrée dans le monde entier sur le thème « connaître l'hépatite. Agir maintenant », à l'auditorium du ministère des Affaires étrangères

Au Congo, cette journée est célébrée pour la première fois sur le thème « Elimination ». Elle vise à faire connaître à la population cette pathologie de morbidité silencieuse, explique Jacqueline Lydia Mikolo. Et de poursuivre qu'il existe cinq types d'hépatite virale : A, B, C, D, E. Au Congo, de nombreuses personnes sont porteuses du virus B et C. Plus de 75% d'entre elles l'ignorent, pensant que la seule maladie virale chronique est l'infection par le VIH/SIDA.

Selon elle, la situation de l'hépatite est d'autant plus aggravée par l'inexistence d'un programme spécifique en charge des hépatites, l'absence d'une stratégie de riposte qui intègre des actions spécifiques de sensibilisation, la co-infection virus des hépatites et VIH. Le faible taux voire l'inexistence d'une couverture vaccinale contre le virus B, la méconnaissance du statut sérologique, même chez le personnel de santé ainsi que les difficultés de prise en charge des personnes infectées en raison non seulement du coût élevé du bilan thérapeutique, mais aussi des traitements souvent non disponibles et encore très coûteux.

Les hépatites tuent les adultes et les enfants chaque jour et freinent le

développement d'un pays

A cet effet, le gouvernement congolais s'engage à lutter contre la maladie en mutualisant les moyens de l'éliminer ; à réduire les infections dues au virus de l'hépatite B et C. Le gouvernement envisage également soulager les personnes infectées. « L'année 2016 marque un tournant décisif dans la lutte contre les hépatites. A court terme, il s'agit de mettre en place un programme de lutte contre les hépatites », a indiqué la ministre. Notons que cette journée a été marquée par l'allocution de la représentante de l'Organisation mondiale de la santé au Congo, Fatoumata Tidiane Binta Diallo, plusieurs communications scientifiques notamment sur l'apport des laboratoires pharmaceutiques, la prise en charge des hépatites virales, le diagnostic des hépatites. Outre ceux-ci, l'on note également la visite des stands de dépistage par la ministre, en compagnie du maire de la ville de Brazzaville, Hugues Ngouélondélé.

Le professeur Deby Ngassaye a donné sa communication sur le thème « hépatite virale au Congo ». L'orateur a souligné que les études ont concerné les hépatites A, B, C et D dont la contamination est entérique. Ces études, souligne-t-il, ont été réalisées par des particuliers. Le taux de prévalence est de 6,5% et 15% identifiés dans les groupes particuliers : donneurs de sang, autochtones et bien d'autres. La transmission se fait par les actes médicaux, de la mère à l'enfant soit un pourcentage de 90% .

La représentante de l'OMS au Congo, Fatoumata Binta Tidiane Diallo, a défini le mode

de transmission de chaque type d'hépatite. Selon elle, les virus de type A et E se transmettent à travers la nourriture et l'eau. L'infection par ces virus peut entraîner des flambées épidémiques graves d'hépatites au sein des populations vivant sans eau potable et dans des conditions d'assainissement médiocres. Les hépatites A et E ne provoquent pas d'infection ou de maladie chronique du foie. Elles ne nécessitent pas de traitement spécifique. La prévention par la vaccination, les meilleures conditions d'assainissement et l'innocuité sanitaires.

Par contre les hépatites B et C, sont transmises par le sang à l'occasion d'injections ou d'intervention médicales pratiquées dans les mauvaises conditions sanitaires. Cependant, ces virus sont rarement transmis par contact sexuel. Elle a en outre souligné que les hépatites virales de toutes formes confondues sont largement répandues et affectent environ 400 millions de personnes dans le monde, ce qui fait plus de 10 fois le nombre de personnes infectées par le VIH, globalement environ 1,4 millions de personnes meurent chaque année de l'hépatite. Fatoumata Binta Tidiane Diallo indique : « La région africaine supporte la plus lourde charge liée à l'hépatite virale avec plus de 8% de la population infectée par le virus de l'hépatite B et plus de 2% infectées par le virus de l'hépatite C. La région continue à subir des flambées d'hépatites A et E. Toutefois, la plupart des personnes atteintes d'hépatite virale chronique n'ont pas conscience de leur état et ne reçoivent pas de traitement approprié ».

Lydie Gisèle Oko

PROMO INTERNATIONALE FOLIE

**ZWA AIRTEL MONEY NDEKO
PO OBONGA**

Airtel Money NDEKO,
le service de prêt d'argent rapide

Compose *128*2*7#

airtel

LE RESEAU DES SMARTPHONES

SÉCURITÉ GUARD CONGO

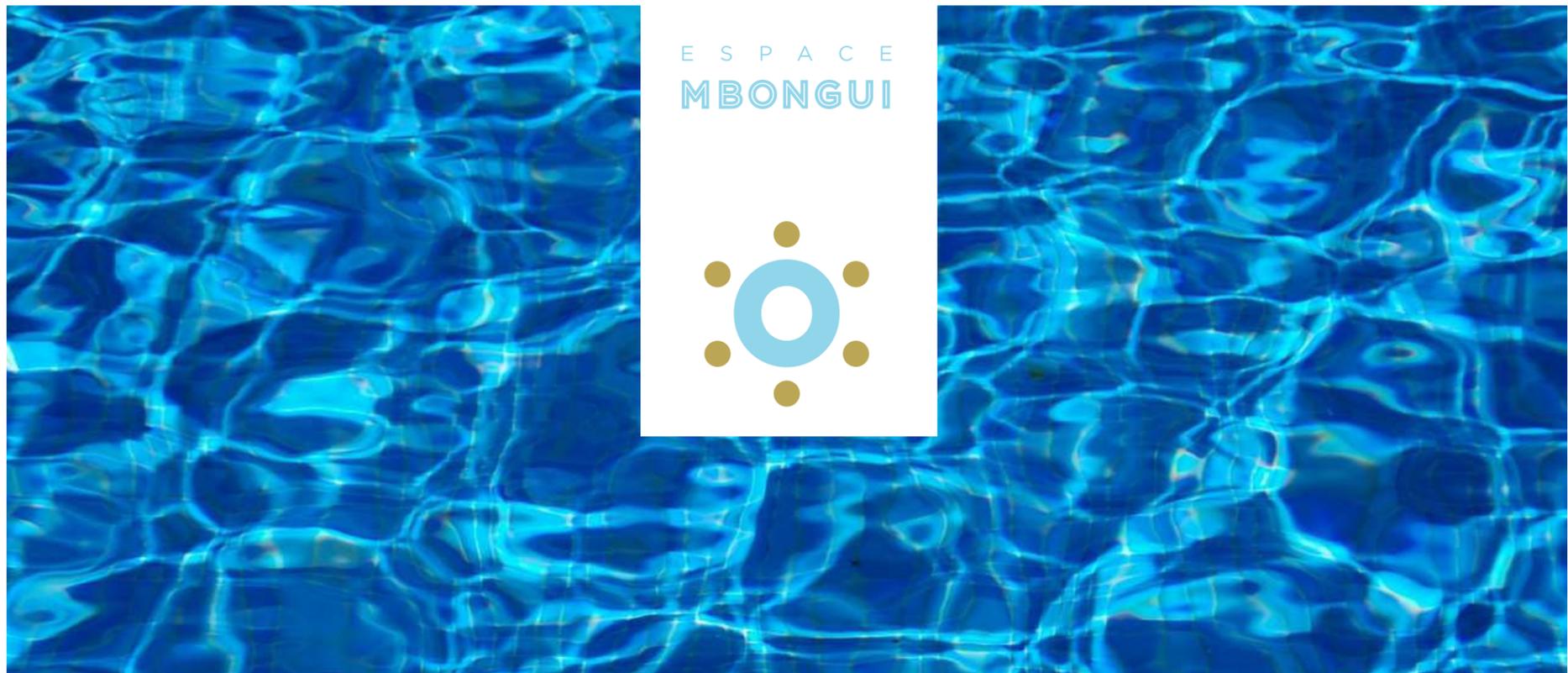
Email : groupeyanick@yahoo.fr

www.securityguardcongo.com

Tél. : 01 679 78 78 - 06 679 78 78

NOS SERVICES

-Gardiennage et intervention / Protection / Accompagnement / VIP,
HP, Stars à la demande du client / sécurité incendie



POOL JAZZ BRUNCH

VENEZ CÉLÉBRER AVEC NOUS LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME AFRICAINE



DIMANCHE 31 JUILLET DE 12H À 16H AUTOUR DE LA PISCINE



APÉRITIF
BUFFET BARBECUE À VOLONTÉ
PISCINE
& LIVE JAZZ



ADULTES · 30 000 FCFA | ENFANTS DE 4 À 12 ANS · 15 000 FCFA | POUR LES MOINS DE 4 ANS · GRATUIT



PEFACO HOTEL MAYA MAYA

AÉROPORT INTERNATIONAL DE BRAZZAVILLE



BASSIN DU LAC TCHAD

Deux responsables de l'ONU réclament davantage de soutien international pour lutter contre Boko Haram

Le secrétaire général adjoint des Nations unies aux affaires politiques, Jeffrey Feltman, et le secrétaire général adjoint des Nations unies aux affaires humanitaires et coordonnateur des secours d'urgence, Stephen O'Brien, ont réclamé mercredi devant le Conseil de sécurité un soutien international accru aux pays du bassin du lac Tchad pour les aider à lutter contre ce groupe terroriste.

Convaincu que Boko Haram menace la stabilité régionale, Jeffrey Feltman a insisté sur l'urgence d'un tel soutien pour affronter également « la crise humanitaire grave » qui sévit dans le bassin du lac Tchad. Déplorant que la Force mixte multinationale qui réunit des éléments du Nigéria, du Tchad, du Cameroun, du Niger et du Bénin ne peut mener à bien sa mission, il a dit qu'elle pourrait mieux faire puisqu'elle a fait récemment reculer Boko Haram. « Les opérations offensives de la Force ont permis de reprendre 80% des zones sous contrôle de Boko Haram, de libérer des milliers de personnes capturées et de prévenir des attaques terroristes », a-t-il précisé.

Estimant que « le principal défi de cette Force est un financement très insuffisant », le secrétaire gé-



La région de Diffa au Niger est très affectée par la violence au Nigéria due au groupe armé Boko Haram. Photo: UNICEF/Cherkaoui

néral adjoint des Nations unies aux affaires politiques a indiqué que les

promesses de dons faites à cette force s'élèvent à 250 millions de dollars sur les 750 millions de dollars requis. Il a insisté sur le risque que des retards dans la fourniture d'un tel appui ne favorisent la contagion de Boko

Haram à d'autres pays. « J'appelle la communauté internationale à appuyer la Force en mobilisant

le soutien politique, logistique et financier nécessaire de manière flexible », a-t-il lancé.

Intervenant dans ce même ordre d'idées, le secrétaire général adjoint des Nations unies aux affaires huma-

des déplacés ayant la croissance la plus rapide d'Afrique. « Cette région nécessite une attention urgente, unie et collective de la communauté internationale », a plaidé Stephen O'Brien, qui a estimé à plus de 9 millions le nombre de personnes ayant besoin d'une aide, dont 2,8 millions de déplacés ayant fui la violence.

« Les États membres doivent augmenter leurs contributions aux opérations en cours dans la région, rapidement et maintenant », a poursuivi ce dernier, ajoutant que « les moyens manquent » effectivement pour faire face à la situation qui prévaut dans le bassin du lac Tchad. Il a insisté sur « la nécessité de s'attaquer aux causes profondes des crises que connaissent les pays de la région, en particulier les griefs politiques et économiques des communautés marginalisées ». Il a, par ailleurs, déploré le fait que le plan humanitaire 2016 pour le Nigéria, le pays le plus touché, n'était financé qu'à hauteur de 28%.

Nestor N'Gampoula

nitaires et coordonnateur des secours d'urgence, Stephen O'Brien, a dit que le Bassin du lac Tchad abrite la crise

BRÈVES

● Le Maroc annonce avoir arrêté 52 personnes soupçonnées de vouloir établir dans le royaume une branche du groupe djihadiste Etat islamique (EI). Selon les autorités marocaines, les suspects planifiaient des attaques contre des services de sécurité et des installations touristiques au Maroc et dans d'autres pays. Si l'appartenance des personnes arrêtées à l'EI était confirmée, il s'agirait alors de l'une des plus importantes prises des services de sécurité du Maroc dans les rangs des djihadistes, depuis plusieurs années.

● Salah Nuh Ismail, 53 ans, est l'un de ceux qui ont tué 13 personnes dans des attentats-suicides, près de l'aéroport principal de la capitale somalienne. Egalement connu sous le nom de Salah Badbado, il a quitté le parlement somalien en 2010, après avoir qualifié ses collègues d'« infidèles ». « Salah Nuh Ismail (...) fait partie des braves qui ont mené l'attaque contre la base militaire de Halane », ont déclaré les shebab dans un communiqué diffusé par leur station Radio Andalus. Salah Nuh Ismail a été député pendant six ans.

● François Hollande a confirmé au cours d'un entretien avec son homologue malien Ibrahim Boubacar Keïta, que la France resterait engagée aux côtés du Mali dans sa lutte contre le terrorisme et dans le rétablissement de sa souveraineté sur l'ensemble de son territoire. Le chef de l'Etat français a salué les progrès effectués dans l'application de l'accord pour la paix et la réconciliation au Mali tout en rappelant la disponibilité de la France à poursuivre son soutien pour parvenir à sa mise en œuvre dans toutes ses dimensions.

● Médecins sans frontières (MSF) a demandé que l'ONU relève à son maximum le niveau d'urgence humanitaire dans le nord-est du Nigeria, où plus de 500.000 personnes vivent dans une situation sanitaire catastrophique. « En termes de situation médicale, nous sommes confrontés actuellement à la pire des situations dans le monde », a averti le directeur général de Médecins sans frontières (MSF) Suisse, Bruno Jochum, appelant à la mise en place au plus vite d'un pipeline pour assurer le transport et la distribution de nourriture dans les villes et villages enclavés de la région de Borno, dont certains sont toujours en proie aux violences du groupe islamiste Boko Haram.



ZWA AIRTEL MONEY NDEKO PO OBONGA

Airtel Money NDEKO,
le service de prêt d'argent rapide

Compose *128*2*7#



AG Partners 

COOPÉRATION

La Chine promet le rapprochement du monde par le biais des médias

Les dirigeants de la République populaire de Chine ont plaidé, le 26 juillet, en faveur du rapprochement des médias du monde, à travers la route de la soie, une initiative du président Xi Jinping visant à favoriser la paix, l'égalité et le bien-être de l'humanité tout entière.

Au terme de la 3^e édition du forum de coopération des médias tenue du 26 au 27 juillet à Beijing, capitale de la République populaire de Chine, Liu Yun Shan, 7^e personnalité du Parti communiste chinois, a salué la participation des professionnels de plus d'une centaine des médias du monde ayant pris part à ces assises qui, selon lui, ont pour but de contribuer au développement du monde dans tous les domaines.

« Notre objectif, en organisant de façon annuelle ce forum, est d'encourager la globalisation du monde pour un intérêt commun et bénéfique. Le tout dans le cadre d'une coopération gagnant-gagnant », a-t-il déclaré, lors d'un échange avec les responsables des médias au grand Palais du peuple.

Considéré toujours par les autorités chinoises comme un moyen de stimuler l'intégration des cultures et des civilisations du monde, le forum de coopé-



Une vue des participants

ration, dont les perspectives augurent de nouveaux modes de partenariat, a été aussi une opportunité pour les pays en développement d'appeler au dynamisme d'un partenariat plus vivant et dépourvu des velléités de diktat et d'hégémonie dominatrice. « Notre but, à travers la mise en place de cette initiative est aussi d'avoir une plus grande ouverture du commerce et une inclusion. Il n'est pas une stratégie visant à s'imposer comme puissance pour dominer le monde », a rétorqué Liu Yun Shan.

Selon lui, au regard du contexte

du monde actuel marqué par plusieurs sujets qui retiennent l'attention du monde: le terrorisme, l'immigration et les conflits d'intérêt, il est impérieux, voire urgent de placer les médias au cœur de nos aspirations afin qu'ils soient toujours en alerte.

Dans cette perspective, la Chine qui vise le co-développement dans le domaine médiatique entend ainsi élargir lors des prochaines éditions, son champ à plus de participants, en dépit du coût suscité par cette organisation, soit quatre milliards de dollars américains cette an-

née. Au-delà de l'intérêt médiatique. Bien que se fixant comme premier objectif l'intégration et le développement des médias traditionnels pour s'arrimer aux nouveaux médias, le forum de Beijing constitue également aussi, non loin s'en faut, un lieu de promotion du génie, de la créativité et de son savoir-faire dans les domaines du développement et de l'innovation technologique.

Et pour cause ! la participation remarquable à ce forum des grands groupes et des gouverneurs des provinces qui se sont tour à tour succédé à la tribune

où chacun, selon son domaine, n'a cessé de vanter ses mérites et son rang occupé tant au niveau mondial qu'asiatique.

D'ailleurs, ne se cachant pas sur ce fait quoiqu'utilisant des expressions voilées, le dirigeant du parti communiste chinois a invité les uns et les autres, même ses détracteurs, à venir en Chine pour mieux la connaître, l'apprécier de très près et comprendre ce qu'elle est réellement.

Deuxième puissance économique mondiale, la République populaire de Chine souhaite ainsi jouer sa partition pour être une vraie locomotive pour un monde épris de paix, de justice et la non gestion des affaires intérieures des Etats.

Par ailleurs, considérant l'initiative chinoise comme une perche pour enjamber le fossé, parfois très grand, qui existe entre leur pays et d'autres jugés développés, les participants ont formulé le vœu de voir la Chine ouvrir des bureaux, notamment dans le continent africain afin que cette route de la soie ne marginalise personne au bord de la route, mais plutôt contribue au renforcement d'un partenariat plus vivant, plus dynamique et plus bénéfique pour toutes les parties.

De notre envoyé à Beijing,
Guy-Gervais Kitina



C'EST RÉCOMPENSER VOS ENVOIS VERS LA FRANCE



Du 07 juillet au 07 août 2016, pour tout envoi vers la France dans le réseau LCB Bank, recevez automatiquement une carte de recharge téléphonique de 1000 FCFA. Les meilleurs clients seront récompensés par des bons d'achats de 100.000 FCFA.



WESTERN UNION WU

moving money for better

MOBILE | ONLINE | AGENT LOCATION



RECEVEZ UNE CARTE DE RECHARGE DE 1000 FCFA À CHAQUE ENVOI VERS LA FRANCE.

Jusqu'au 07 août 2016, pour tout envoi vers la France dans le réseau Western Union / LCB Bank, recevez systématiquement une carte de recharge téléphonique de 1000 fctfa* pour garder le contact avec vos proches. Les cartes de recharges sont fournies par les opérateurs MTN et Airtel.

Les meilleurs clients seront récompensés par des bons d'achats de 100.000 fctfa.

* Dans la limite des stocks disponibles, Western Union n'est pas responsable du crédit disponible dans les cartes de recharges distribuées pendant la promotion. Les termes et conditions de la promotion s'appliquent et sont disponibles dans les agences participantes / à l'adresse de Maître Béatrice DIANZOLE, huissier de justice, sié Immeuble Billal 0086/A, face ambassade de la Russie Centre-ville Brazzaville. Tél. : 05211291.

© 2016 Western Union Holdings, Inc. All Rights Reserved.

ONU

La période 2016-2025 proclamée 3^e décennie du développement industriel pour l'Afrique

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme de développement durable à l'horizon 2030 pour la promotion de l'industrialisation de l'Afrique, l'assemblée générale des Nations-Unies vient d'adopter à l'unanimité, une résolution proclamant la période 2016-2025 comme la troisième décennie du développement industriel de l'Afrique.

Dans le plan d'exécution de cette décision qui a été prise sans vote, le 27 juillet à New York, plusieurs institutions africaines et internationales, œuvrant dans le cadre du développement et de l'industrialisation du continent africain sont invitées à élaborer, à opérationnaliser et à diriger la mise en œuvre de ce programme, conformément à leurs missions et à travers les contributions volontaires. Parmi ces organisations se trouvent: la commission de l'Union africaine; le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique; la Commission économique pour l'Afrique et l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (UNIDO).

En effet, selon l'assemblée générale des Nations unies, cette résolution s'appuie sur un fait, selon lequel, malgré les résolutions, décisions, déclarations et initiatives que prennent les différents gouvernants pour booster le développement de l'Afrique, le continent demeure la région la plus pauvre et la plus vulnérable au monde. C'est pourquoi, le continent doit prendre en urgence des mesures, en vue de son industrialisation durable. Car, ceci constitue un facteur essentiel pour faire progresser la diversification économique, la création de valeur ajoutée et d'emplois afin de réduire la pauvreté et contribuer à la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Réaffirmant l'importance de l'industrialisation pour soutenir l'Afrique dans l'action qu'elle mène en faveur d'une croissance économique et d'un développement accéléré soutenus, l'assemblée a, en outre, demandé à l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel à mobiliser des ressources nécessaires à la mise en œuvre de cette troisième décennie du développement industriel de l'Afrique. « Les pays africains doivent assumer la responsabilité principale de leur développement économique et social et que l'on ne saurait trop insister sur l'importance du rôle des politiques et stratégies de développement nationales à cet égard, sachant que les efforts de développement de ces pays doivent pouvoir s'appuyer sur un environnement économique international favorable », précise, l'assemblée générale en invitant, par ailleurs, l'UNIDO en tant qu'institution spécialisée des Nations unies pour l'industrialisation, à renforcer sa collaboration avec l'Union africaine. « La coopération internationale, notamment la coopération Nord-Sud, la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire, doit être renforcée pour faciliter l'industrialisation de l'Afrique. Mais, pour ce faire, la coopération Sud-Sud ne saurait se substituer à la coopération Nord-Sud, mais devrait plutôt la compléter », conclut l'assemblée générale.

Rock Ngassakys

NÉCROLOGIE

Les enfants Bossoukissa Sainte-Annie, Emery Patrice Mbola, Armel-Brice Bossoukissa, Brigitte Mabondzo et petits-fils ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur mère et grand-mère Henriette Bekiba (Koko Molayi), survenu le 27 juillet 2016 des suites d'une longue maladie.

La veillée mortuaire se tient au domicile familial, n°45, rue Bacongo à Poto-Poto. La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.



Wildlife Conservation Society Programme Congo (WCS-Congo)

B.P. 14537
Brazzaville, République du Congo
Téléphone : 242 05 747 21 21
Email: wcscongo@wcs.org

International Programs
2300 Southern Blvd
Bronx, NY 10460
Tel : 718-220-1387

AVIS DE RECRUTEMENT

Poste : COMPTABLE
Basé : à BOMASSA

Dans le cadre des activités de WCS programme Congo, nous cherchons un/une COMPTABLE. Il/elle sera sous l'autorité et la supervision du Directeur Administratif et Financier de Bomassa et en étroite collaboration avec l'ensemble du personnel des projets.

Il/elle aura les principales responsabilités suivantes :

- Assurer la comptabilité et les tâches financières. Vérifier la petite caisse et le Coffre.
- Effectuer les opérations de paiement (salaires- fournisseurs- prestataires)
- Assurer les classements des documents administratifs et financiers
- Assurer les analyses des comptes. Effectuer les saisies des transactions dans le Template du système SAP et transmettre ces données au superviseur pour le posting.
- Autres (Pour les termes de référence détaillés, veuillez consulter le tableau d'affichage au bureau de WCS Brazzaville -151 Avenue General De Gaulle -Plateau ville ou bien au bureau de WCS à Ouessou)

Compétences requises :

- Capacité de réaliser des tâches de base liées à la gestion administrative et financière
- Bonne connaissance en informatique (traitement de texte, tableurs)
- Etre attentif au résultat final et répondre positivement aux critiques
- Travailler de manière dynamique et constructive. Démontrer de bonnes capacités d'organisation et de communication

Profil requis :

- Avoir un diplôme universitaire au moins BAC+3 en gestion ou comptabilité
- Avoir une expérience d'au moins 3 ans dans le domaine de la comptabilité
- Excellente maîtrise du français et bonne connaissance d'anglais

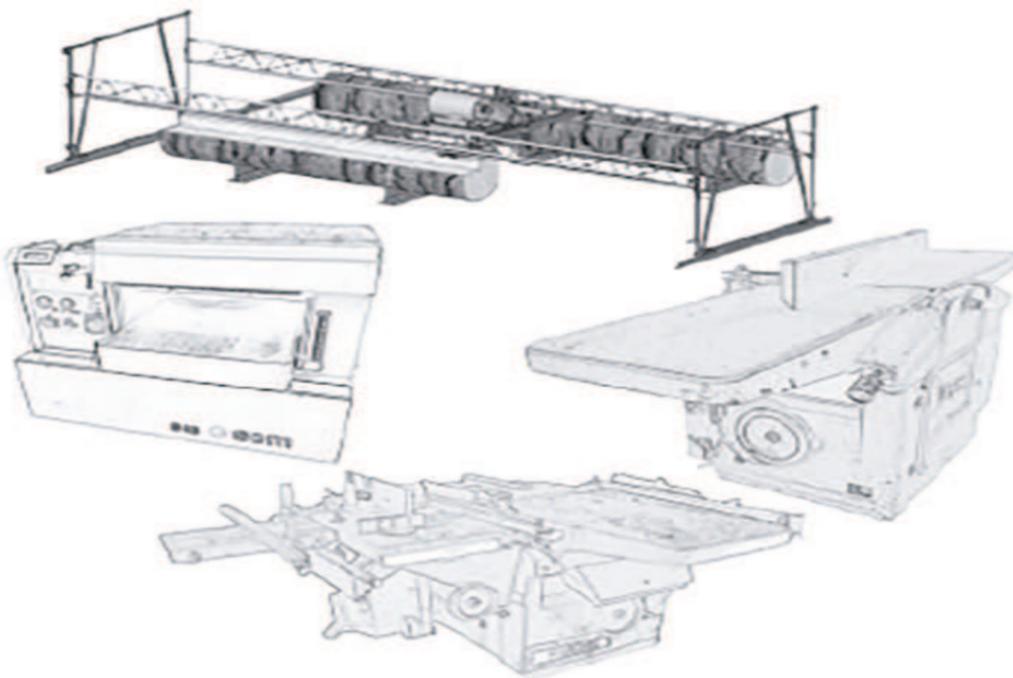
Veuillez envoyer votre Curriculum vitae avec une lettre de motivation à l'adresse suivante : Mr. Le Directeur Administratif et Financier - Wildlife Conservation Society (WCS) 151 Avenue General de Gaulle -Plateau Ville - Brazzaville B.P.14537, ou à l'adresse e-mail : wcscongo@wcs.org au plus tard le 28 Juillet 2016. Seuls les candidats présélectionnés seront contactés à passer le test d'évaluation.

Le candidat retenu à ce poste doit fournir les compléments de dossier ci-après : copie de ses diplômes, casier judiciaire bulletin N°3 et acte de naissance.

Fait à Brazzaville, le 18 juillet 2016

WCS - Congo Program

MACHINES A BOIS NEUF & OCCASION



Ets. JOULIN Père & Fils - Paris

10, rue Destouches - 94500 CHAMPIGNY sur MARNE - FRANCE

Brazzaville : 06 66 47 290 - Pointe-Noire : 06 92 40 074

Paris : +33 (0)6 08 02 59 42

Email : ets.joulin@free.fr

CONCOURS ARTISTIQUE

Les enfants invités à dessiner les vacances à Brazzaville

Organisé par la créatrice de mode Yolande Motsé Akanati, ce concours dénommé « Dessine-moi les vacances à Brazzaville », a lieu à la foire du Palais des congrès de Brazzaville initié par le ministère du Commerce. Il est destiné aux enfants de 05 à 25 ans.

Longtemps vice-présidente de l'Association internationale des arts plastiques (AIAP) zone Afrique de 1996 à 2002, Yolande Motsé Akanati a déjà organisé ce genre d'atelier d'arts plastiques dans certains pays comme le Burkina Faso et le Bénin. De retour au Congo, elle a pensé organiser le même spectacle dans son pays où les enfants ont des talents, mais n'ont suivis.

Yolande Motsé Akanati a ainsi eu l'idée d'occuper les enfants pendant cette période de grandes vacances, les invitant à participer au jeu concours « Dessine-moi les vacances à Brazzaville ». Les inscriptions se font à la foire de Brazzaville au stand de Motsé Akanati création. Ce concours est ouvert aux



tionnée par Mirau et Picasso au lendemain de la deuxième Guerre mondiale. Elle évolue sous l'égide de

ture pour les jeunes filles. « Pendant les vacances, il y a des jeunes filles qui ne font rien. S'il y en a qui s'intéressent à la mode, elles peuvent venir en trois jours apprendre à faire l'initiation au stylisme et au modélisme ; apprendre à dessiner une jupe, à bien la présenter et aussi apprendre à faire la coupe du corsage de base, à base duquel on peut créer le kanzako, la camisole et confectionner une belle jupe. Ça se déroule pendant 3 jours : lundi, mardi et mercredi. L'inscription est à 3000 FCFA et 10.000 FCFA des cours, soit 13.000 FCFA au total », a-t-elle déclaré.

enfants âgés entre 5 et 25 ans. Chacun va essayer de dessiner ses vacances à Brazzaville. La participation est de 200 FCFA. Il y a des nombreux lots à

gagner. Le concours aura lieu, le samedi, dimanche et lundi. La publication des résultats est prévue pour le mercredi. L'Aiap est une associa-

Les enfants apprenant le dessin /photo adiac

l'Unesco. Et la formation à la couture Toujours dans le souci d'occuper les enfants, Yolande Motsé Akanati lance trois jours de formation à la cou-

Les inscriptions se font au stand Motsé Akanati créations à la foire du Palais des congrès. Un défilé de mode final est prévu avec tous ceux qui participeront sur le grand podium de la foire.

Bruno Okokana

Djason philosophe
The winner, O vencedor, el caliente
& SUPER NKOLO MBOKA

En spectacle SHOW acoustique tous les samedis
à partir de 16h00 au Resto-bar MASSALA
25 bis rue HAOUSSAS Rond point Poto-poto

+242 06 948 19 26 | djasonphilosophe3@gmail.com | Djason philosophe

PRESENTATION DU VOLUME 1 DE SON ALBUM

concert

« REGLEMENT INTERIEUR »
SOIREE EN BLANC

* Lieu: KABARE LES Diplomates
* Date: Samedi 30 juillet 2016
* Heure: 19heures

DANY DANILO

INVITES
* SIXMATIX
* MARHABA MALECHEK
Et Bien d'autres

Pour Rire
KAPSO International

P.A.F
5000F+ Conso

A la présentation
-Boris
-Abaye

ALT. LE NECTAR Vignes de Brazza
LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE
RESTAURANT QG la Kribienne
ETS: SIEKALIE S.A.Lufghlanta



Promo-Vacances 2016
INITIATION A LA COMPTABILITE OHADA SUR ORDINATEUR
Organisée par le Cercle « Gestion & Développement » avec l'appui du Cabinet d'Expertise-Comptable JPI
Inscription : 10 000 F CFA, PAF : 40 000 F CFA (exception aux élèves et étudiants)
Durée de la formation : 20 séances de deux heures chacune selon la disponibilité de l'apprenant

Notre adresse : 1^{er} étage immeuble Mboli, arrêt de bus Ebomapoko, Massengo Soprog, RN2
Tél.: (00242) 06 666 51 20 / 05 528 55 43 / 06 962 00 11 / 06 438 08 64
Email: syscohadapourtous@gmail.com

DIALOGUE NATIONAL

L'Acaj préconise la libération des prisonniers politiques et d'opinion

Pour cette ONG évoluant dans le domaine des droits de l'homme, cette action voulue en urgence fait partie des préalables devant conduire à la décrispation du climat politique et du rétablissement de la confiance entre acteurs politiques et sociaux du pays.

Dans une communication du 26 juillet, l'Association congolaise pour l'accès à la justice (Acaj) a demandé au gouvernement congolais de libérer tous les prisonniers politiques et/ou d'opinion avant le démarrage du Dialogue national. Il s'agit, selon cette ONG de défense des droits de l'homme basée à Kinshasa, des personnes emprisonnées à ce jour soit pour des motifs politiques, soit à cause de l'exercice de libertés publiques ou l'expression de leurs convictions poli-

tiques ou opinions, soit à cause de leur appartenance aux partis de l'opposition. « Certains sont détenus dans les prisons sous contrôle de la justice et d'autres dans les cachots de l'Agence nationale de renseignement (ANR) privés de droit de visite, d'être assistés de conseil de leur choix et d'être présentés devant un juge à l'expiration du délai légal de garde à vue de 48 heures », a souligné l'association.

Citant précisément des noms dont ceux d'Eugène Diomi Ndonga, Jean-Claude Muyambo, Christopher Ngoy, Freud Bauma, Bienvenu Matumo, Héritier Marcel Kapiteni, Yves Makwambala, Victor Tesongo, Jean de Dieu Kilima, etc., l'Acaj a aussi rappelé le cas de 83 personnes détenues, respectivement à la prison de Ndolo (55) et Makala (28), pourtant

amnistiées depuis plus de deux ans mais non libérées pour des motifs politiques. Il s'agit, entre autres, de Firmin Yangambi, Éric Kikunda et du Pr Bonekubé Michel.

L'ONG, qui a demandé au gouvernement, de libérer toutes ces personnes et faire cesser toutes les poursuites et harcèlement judiciaires contre les membres de l'opposition et de la société civile et ce, avant le démarrage effectif du dialogue national, a aussi exhorté le facilitateur, Edem Kodjo, d'agir en urgence de manière à obtenir cette libération en vue de la décrispation du climat politique et du rétablissement de la confiance entre acteurs politiques et sociaux de la RDC.

L'Acaj sollicite, par ailleurs, du Groupe des experts d'appui international à la facilitation de veiller



Me Georges Kapiamba, président de l'Acaj/photo Adiac

à ce que la résolution 2277 du Conseil de Sécurité des Nations unies soit scrupuleusement respectée en ce qui concerne, par-

ticulièrement la libération préalable des prisonniers politiques et d'opinion.

Lucien Dianzenza

DROITS DE L'HOMME

Plaidoyer de Human Rights Watch en faveur des enfants détenus

40% des enfants interrogés ont dit qu'ils avaient été soumis à des mauvais traitements pendant leur détention », note le dernier rapport de l'ONG américaine citant des sources onusiennes.

Un récent rapport de l'ONG Human Rights Watch (HRW) publié, le 26 juillet, met à nu les mauvais traitements ainsi que les conditions précaires dans lesquelles vivent de nombreux enfants détenus dans les prisons dans plusieurs pays à travers le monde. Afghanistan, RDC, Irak, Israël, Palestine, Nigeria et Syrie sont les sept États ayant fait l'objet d'investigations de la part des enquêteurs de HRW qui ont examiné en particulier la détention et le traitement des enfants dans les geôles. « Des mesures extrêmes: Abus à l'encontre d'enfants détenus en tant que menaces à la sécurité nationale », tel est l'intitulé de ce rapport qui stigmatise le fait que des milliers d'enfants dans des pays touchés par des conflits soient détenus « sans chef d'accusation pendant des mois, voire des années, car considérés comme des menaces à la sécurité nationale ».

La République démocratique du Congo n'est pas exempte de ce phénomène comme en témoigne la présence d'enfants dans les prisons disséminés sur le territoire national et, particulièrement, dans sa partie est. Selon l'ONG qui cite des sources onusiennes, les forces de sécurité congolaises ont arrêté et détenu au moins deux-cent cinquante-sept enfants entre 2013 et 2014. Ces enfants ont été, pour la plupart, soupçonnés d'association avec des groupes armés. S'il est vrai qu'aucun enfant détenu n'avait été formellement inculqué d'aucun crime, il reste cependant vrai que nombre d'entre eux flirtaient avec les Forces démocratiques pour la libération du Rwanda (FDLR) dont ils étaient membres. Les garçons essentiellement étaient utilisés à des fins de déstabilisation par ce groupe armé, à en croire le rapport qui cite des sources de la hiérarchie militaire congolaise. Ceux d'entre eux qui avaient effectivement appartenu aux FDLR ont rapporté avoir été démobilisés des mois ou des années auparavant et réinsérés dans la vie civile.

Pour l'ONG américaine, l'heure est venue de rectifier le tir au regard surtout du mauvais traitement infligé aux enfants pendant leur incarcération, le cas de la prison militaire d'Angenga où en décembre 2015, l'ONG a interrogé vingt-neuf enfants détenus dans des conditions épouvantables faisant foi. D'où la recommandation de HRW au gouvernement « de cesser immédiatement de détenu des enfants sans chef d'accusation et punir comme il se doit les personnes qui les maltraitent ».

Alain Diasso

FORMATION

Olpa renforce les capacités des journalistes sur le traitement de l'information électorale

L'objectif, pour cette ONG et son partenaire NED, est d'améliorer le traitement équilibré de l'information électorale, c'est-à-dire la couverture médiatique des opérations préélectorales, électorales postélectorales.

Une cinquantaine de journalistes et autres professionnels des médias participent, du 28 au 29 juillet, dans la salle de fêtes principauté, à Matonge, à un renforcement de leurs capacités sur le traitement de l'information électorale.

Cet atelier organisé par l'Observatoire de la liberté de la presse en Afrique (Olpa) à 48h du lancement de l'opération de révision du fichier électoral par la Cénî à l'Équateur, qui rentre dans le cadre du projet « Défendre la liberté de la presse durant le processus électoral en RDC », vise à préparer les journalistes à couvrir d'une manière efficace les opérations liées au processus électoral en cours dont le point culminant reste la tenue des scrutins, avec toutes ses conséquences dont l'insécurité pour les journalistes. À en croire la secrétaire administrative de l'Olpa, qui a lu le mot d'ouverture de l'atelier, l'objectif est de renforcer les capacités des journalistes et des médias dans le traitement de l'information électorale. Pour la première journée des travaux modérée par Me Jonas Ngalamulume, l'avocat-conseil du l'Union nationale de la

presse du Congo (UNPC), le secrétaire exécutif de l'Olpa, Alain Kabongo, a souligné l'intérêt que cette organisation de défense et de promotion de la liberté de la presse place dans cet atelier.

Des exposés de professionnels pour frapper juste

Pour atteindre ses objectifs, Olpa a fait appels à des professionnels de ce domaine de la vie pour outiller les journalistes venus des différents médias basés à Kinshasa.

Dans son exposé, le premier intervenant, le Pr Georges-Jérémie Wawa Sayal a tablé sur l'Usage de nouvelles technologies dans la collecte, le traitement et la diffusion de l'information électorale. Cet enseignant à l'Institut facultaire des sciences de l'information et de la communication et journaliste, après parcouru tous les défis auxquels sont confrontés les journalistes dans la couverture du processus électoral, a noté que pour ces derniers, les usages des technologies de l'information et de la communication (TIC), il ne s'agit pas d'une simple utilisation mais de l'emploi même que les journalistes font de ces outils. « Il ne faut pas créer un mythe autour de ces instruments », a-t-il insisté.

Pour conclure son exposé, le Pr Georges-Jérémie Wawa conseillé aux journalistes de tenir, dans l'usage des TIC,

à leur responsabilité professionnelle au regard de la loi. « Les usages des TIC ne soustraient pas les journalistes du respect des normes, des règles d'éthique et des déontologies ainsi que de la loi électorale », a-t-il souligné.

Le second orateur, le secrétaire général de l'UNPC, Benoit Kambere, a exposé sur la sécurité des journalistes et des médias en période électorale. Ici, l'intervenant a relevé que l'insécurité du journaliste en période électorale ne peut être causée que par lui-même ou par le pouvoir public. Mais, pour la sécurité du journaliste, il lui a conseillé, en plus de certaines attitudes à adopter, de maîtriser le code d'éthique et de déontologie, la loi ainsi que d'autres règles qui régissent l'exercice de son travail, qu'il est appelé à exercer en toute responsabilité. « Le journaliste doit se protéger par le respect des règles d'éthique et de déontologie », a-t-il conseillé.

Les échanges ainsi que toutes les autres interventions qui ont suivi ces deux exposés ont permis, fort de ces acquis, de scinder les participants en deux groupes pour les travaux en groupes. Le premier groupe devra réfléchir sur les « Médias face au processus électoral » et, le deuxième, sur « la collecte de l'information électorale et la sécurité du journaliste et des médias ».

L.D.

MUSIQUE

Koffi Olomide ce vendredi devant son juge naturel

Après l'instruction, il reviendra au juge de fixer la date du début du procès.

Sauf changement, c'est ce 29 juillet que le chanteur Koffi Olomide, inculpé pour « coups et blessures simples » asséné à l'une de ses danseuses à l'aéroport de Nairobi, pourrait être présenté en Chambre de Conseil devant les juges du tribunal de paix. C'est ce qu'a révélé le procureur général de Kinshasa, Romuald Pumbwe, sur la VOA/Afrique. C'est après trois nuits passées à la maison d'arrêt située dans l'enceinte de l'ex-prison centrale de Makala, à en croire l'explication fournie par le procureur, qui a indiqué que cette procédure est tout à fait conforme car, a-t-il fait savoir, « le parquet a l'obligation de présenter le prévenu devant le Conseil de juges dans les cinq jours qui suivent sa mise en détention préventive ».

Bien après son audition devant les juges du tribunal de paix, ces derniers pourront ensuite accorder au parquet quinze jours de détention préventive du chanteur. Celui-ci, toujours d'après le procureur, pourrait encore passer trente jours supplémentaires en détention sur demande du parquet dans l'hypothèse où l'enquête n'était pas terminée. C'est dire que l'arrêt provisoire sous lequel tombe Koffi Olomide risque de prendre plus de temps que prévu même si le procureur nuance en affirmant que « l'infraction dont le chanteur est accusé ne l'expose pas à une peine



Koffi Olomide pendant son acheminement à Makala

dépassant cinq mois de détention ». À cette étape de l'enquête préjudicielle, les fans de l'artiste ne jurent que par un traitement rapide de ce dossier judiciaire de sorte à permettre à leur star de recouvrer sa liberté. Mais la procédure risque de prendre du temps car après l'instruction, il reviendra au juge de fixer la date du début du procès.

Pour rappel, Koffi Olomide

avait été rendu coupable d'acte d'agression sur une de ses danseuses à qui il avait asséné un coup de pied à l'aéroport de Nairobi.

La scène filmée par une vidéo amateur avait suscité un tollé général qui lui avait valu l'expulsion du Kenya suivie par l'annulation d'un concert qu'il devrait livrer en Zambie.

Alain Diasso

FACILITATION AU DIALOGUE

Nkosazana Dlamini-Zuma réitère son soutien à Edem Kodjo

Dans un communiqué daté du 26 juillet, la présidente de la commission de l'Union africaine (UA) a renouvelé sa confiance au facilitateur désigné par son organisation et appuyé par le groupe de soutien international.

Le dernier communiqué du Rassemblement des forces acquises au changement, la plate-forme de l'opposition créée à Genval (Bruxelles) refusant le facilitateur de l'Union africaine, Edem Kodjo, a plutôt été mal digéré par la présidente de la commission de cette organisation panafricaine. C'est par la voie d'un contre communiqué daté du 26 juillet que Nkosazana Dlamini-Zuma a réagi déclarant avoir pris connaissance « avec regret » du contenu du document élaboré par cette frange de l'opposition congolaise. Dans leur communiqué, Étienne Tshisekedi et ses compagnons ont, sans ambiguïté, exprimé leur dépit vis-à-vis du facilitateur désigné par l'UA qui roulerait, d'après eux, pour le pouvoir en place. Les opposants



ont dénoncé la précipitation avec laquelle Edem Kodjo « avait lancé, unilatéralement l'invitation pour les travaux préparatoires du Dialogue au lendemain de la publication des ordonnances » sur la grâce présidentielle. Ils ont poussé l'outrecuidance jusqu'à exiger le remplacement d'Edem Kodjo qui ne jouerait pas franc jeu.

Faisant fi de cette requête, Nkosazana Dlamini-Zuma a répondu en réitérant sa confiance à Edem Kodjo appuyé par le groupe de soutien international constitué des

membres de l'UA, de l'Union européenne, de l'Organisation internationale de la Francophonie, de la Communauté de développement de l'Afrique australe, de la Conférence internationale de la région des Grands lacs. Et de rappeler que c'est justement à la suite du souhait exprimé par la délégation de l'opposition que « la délégation du groupe de soutien avait exprimé sa disposition à s'impliquer pleinement en soutien du processus du Dialogue et aux efforts du facilitateur ». D'où le refus aujourd'hui tend à annihiler tous les efforts entrepris jusque-là et à hypothéquer les chances d'aboutir au résultat.

Par ailleurs, tout en saluant la dernière ordonnance présidentielle gracieuse plusieurs détenus, la présidente de la commission de l'UA exhorte le gouvernement « à persévérer dans cette voie et à prendre d'autres mesures d'apaisement susceptibles de renforcer le climat de confiance ».

A.D.

AFFAIRE SPOILIATION D'IMMEUBLE

La condamnation de Moïse Katumbi a été obtenue sous pression

D'après Chantal Ramazani, présidente du Tribunal de paix de Lubumbashi et membre du panel ayant condamné l'ex-gouverneur du Katanga, la peine de trois ans de prison infligée à Moïse Katumbi a été obtenue sous la contrainte.

Nouveau rebondissement dans l'affaire de spoliation d'immeuble dont s'était rendu coupable l'ex-gouverneur du Katanga Moïse Katumbi Chapwe et pour laquelle il avait écopé d'une condamnation de trois ans de prison. À la manœuvre, une correspondance de la juge présidente du tribunal de paix de Lubumbashi ayant statué sur cette affaire. Depuis Bruxelles où elle se trouve, Chantal Ramazani a cru bon d'adresser, le 26 juillet, une lettre aux autorités politiques et judiciaires de Kinshasa, à l'Union européenne, à l'Union africaine et au chef de la mission de l'ONU en RDC (Monusco).

La particularité de cette correspondance, c'est qu'elle décrit les conditions dans lesquelles elle avait été amenée à poser sa signature au bas du jugement condamnant Moïse Katumbi, passant outre la loi et les procédures. À l'en croire, cette signature aurait été obtenue sous pression. « J'ai été obligée (...) de condamner M. Moïse Katumbi en vue d'obtenir son inéligibilité », écrit-elle dans sa lettre évoquant au passage des pressions autant physiques que psychologiques qu'elle aurait subies pour légitimer cette action judiciaire. Elle laisse entendre que l'objectif visé par cette démarche était de rendre inéligible Moïse Katumbi, candidat déclaré

à la présidentielle, toujours hypothétique, de décembre 2016.

Dans les milieux proches de l'exécutif national, les révélations de la juge présidente du Tripaix/Lubumbashi ne semblent émouvoir outre mesure. Elles sont, à la limite, tournées en dérision. Pour le porte-parole du gouvernement cité par l'AFP, « cette manœuvre n'aura aucun effet sur le jugement rendu contre M. Katumbi ». Lambert Mende Omalanga relativise la portée de cette lettre signée à partir de Bruxelles et adressée curieusement au ministre de la Justice alors que les juges des tribunaux relèvent du Conseil supérieur de la magistrature. Il ne fait l'ombre d'aucun doute que son auteur est en quête du statut de réfugié qu'elle voudrait obtenir en s'appuyant sur des allégations qui ne tiennent pas la route, se convainc l'officiel congolais.

Outre cette affaire de spoliation d'immeuble, Moïse Katumbi est également sous la menace d'un autre procès pour atteinte à la sûreté de l'État dans une affaire le liant à un réseau de « recrutement de mercenaires » américains pour déstabiliser le pays à l'approche de la présidentielle prévue fin novembre.

Pendant qu'il se trouve encore à l'étranger pour des soins médicaux, le ministre de la Justice a averti que la justice congolaise serait habilitée à mettre la main sur lui dès son retour au pays. Une menace qui n'a, hélas, pas ébranlé la conscience de ses partisans prêts à en découdre avec l'autorité politico-judiciaire. Dossier à suivre.

A.D.

JOURNÉE MONDIALE CONTRE L'HÉPATITE

L'OMS invite les pays à développer les services de dépistage

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a profité de cette journée, célébrée le 28 juillet, pour demander aux pays à prendre rapidement des mesures afin d'améliorer les connaissances sur la maladie et développer l'accès aux services de dépistage et de traitement.

Selon l'OMS, dans le monde aujourd'hui, seule une personne sur vingt sait qu'elle a une hépatite et seulement une sur cent est traitée. Face à l'ampleur de la maladie, la directrice générale de l'OMS, le Dr Margaret Chan, pense qu'il est temps de mobiliser une action mondiale contre l'hépatite d'une ampleur comparable à celle qui a été engagée pour combattre d'autres maladies transmissibles, comme le VIH-sida ou la tuberculose. Quant au directeur à l'OMS du département VIH-sida et du Programme mondial de lutte contre l'hépatite, le Dr Gottfried Hirschall, il soutient qu'il faut développer l'accès aux services de dépistage et de traitement. « Nous devons agir tout de suite pour mettre un terme aux décès évitables dus à l'hépatite. Pour cela, il faut développer rapidement l'accès aux services et aux médicaments pour ceux qui en ont besoin », a-t-il dit.

Pour renforcer la lutte contre l'hépatite, lors de l'assemblée mondiale de la santé en mai 2016, cent quatre-vingt-quatorze gouvernements, souligne un communiqué de l'OMS, ont adopté la première stratégie mondiale du secteur de la santé contre l'hépatite virale et ont convenu à traiter huit millions de personnes contre l'hépatite B ou C d'ici à 2020. À plus long terme, la stratégie vise à diminuer de 90% le nombre des nouvelles infections et de 65% le nombre des décès dus à l'hépatite virale d'ici à 2030 par rapport aux chiffres de 2016. Les virus des hépatites B et C se transmettent par le sang contaminé, de même que par les aiguilles et les seringues contaminées dans les structures de soins et chez les personnes qui s'injectent des drogues. La transmission peut également se produire lors des rapports sexuels non protégés et de la mère au nouveau-né.

Aline Nzuzi

INTERVIEW/BARBARA KANAM

« J'ai envie d'être une femme d'impact »

La diva congolaise jouit désormais d'une bonne cote de popularité et se réjouit d'avoir cessé de paraître inaccessible pour le grand public, d'être parvenue à se défaire de l'étiquette de « chanteuse VIP ». Elle nourrit de belles ambitions et entend être plus engagée dans la société, quitte à ressembler à ses devancières Nina Simone et Miriam Makeba qu'elle a, en particulier, souligne dans cette interview exclusive avec Les Dépêches de Brazzaville.

Les Dépêches de Brazzaville : Pourquoi vous semblait-il si important de vous faire connaître à Kinshasa et en RDC ?

Barbara Kanam : C'est bien d'être connue à l'étranger mais il est important d'avoir une base. Si vous n'en avez pas, vous avez le sentiment d'être comme un papillon qui voltige. J'étais à l'extérieur, j'ai fait un retour à la base, certains ont l'impression que j'ai reculé car beaucoup me disent : « Tu n'es plus très présente à l'international... » Et maintenant que nous avons un gros souci avec les combattants, qu'on a du mal à se produire à l'extérieur, c'est bon d'avoir une bonne base locale. Moi, j'avais besoin de l'avoir et les sollicitations que j'y ai reçues m'ont permis de renforcer ma perception de la musique congolaise, de nouer des liens avec mes homologues congolais. Mais en même temps, cela m'a vraiment permis de me ressourcer et toutes les sollicitations d'ici m'ont donné l'opportunité de me rapprocher de mon public.

LDB : Votre pays vous a fait bon accueil, quel est à présent le grand défi qui vous reste à relever ?

BK : J'ai maintenant le souci de transmettre ce que j'ai acquis, mon parcours, c'est aussi une histoire que je pourrais relater aux autres. L'utiliser pour encourager les autres. Donc, dans mes objectifs, j'envisage la scolarisation et l'encadrement des jeunes, me battre pour cela. Je pense qu'à ce jour, il faut faire entendre nos voix pour que les enfants aient accès à la scolarisation, que ce soit gratuit, aux soins médicaux, aux choses essentielles finalement de la vie. Mon objectif aussi, c'est de produire d'autres artistes, leur donner un coup de main. Voilà, j'ai beaucoup de projets qui demandent beaucoup de moyens. Cela peut paraître prétentieux mais il faut être comme Martin Luther King, avoir un rêve. Il a eu le sien et Obama est devenu président alors que c'était inimaginable autrefois. Je pense que dans la vie, il faut avoir des rêves même quand cela semble difficile. Et un autre de mes objectifs, vu que je suis une femme de vision, c'est de conquérir le monde, de pouvoir exporter notre culture, changer aussi l'image de notre pays. Car, très souvent, elle véhicule une image triste, de guerre, de viol de femmes et quand on parle de violences, il ne s'agit pas seulement de l'Est. Les femmes subissent tout type de violences même ici à Kinshasa. C'est des violences verbales, le harcèlement sexuel et les violences conjugales qui sont des sujets tabous ici. Une femme mariée ne parle pas de ces choses. Il y a beau-

coup de choses à faire. Je pense être une voix des femmes. J'ai participé à la journée internationale de la lutte contre les violences faites à la femme, parce qu'il en existe une maintenant, c'est une avancée. Aujourd'hui quand des femmes se font violer, elles ont le droit de se plaindre et les coupables sont punis, cela n'existait pas il y a quelques années.

LDB : Presqu'aussitôt après votre arrivée à Kinshasa, vous avez reçu deux prix pour Kari-bu, maintenant à ce que je sache, vous ne les comptez plus...

BK : (gros rires). Je n'ai pas toujours l'habitude de trop parler de moi. Est-ce un défaut ou une qualité, je ne saurais pas le dire... Mais c'est vrai que j'ai reçu pas mal de prix depuis quand j'y pense. Là récemment, j'ai eu le prix de la femme de l'année lors de la soirée du prix présence Congo avec le magazine Diplomatica. J'ai été très honorée parce que je suis la femme de l'année des deux Congo. Représenter toutes ces femmes du Congo-Brazzaville et de la RDC, je me suis dit : « Mon Dieu, quel honneur ! ». J'ai dédié ce prix à toutes ces femmes dignes, courageuses que je trouve extraordinaires qui, malgré tout ce qu'elles subissent, traversent, restent debout, se battent. Il y a beaucoup de femmes qui sont dans l'anonymat mais travaillent dans des ONG, s'occupent d'orphelins et des femmes violées. Je les ai rencontrées et j'en ai eu les larmes aux yeux parce qu'elles sont méconnues. Alors, j'aimerais faire en sorte que ma notoriété profite à ces femmes afin qu'elles soient vues, entendues et aidées. J'ai eu deux Ndule awards consécutivement en 2012 et en 2015 comme meilleure voix féminine de la RDC. Il y a eu les Okapi awards. Là, je suis nommée à Brazzaville comme meilleure artiste féminine d'Afrique, au Mali aussi pour le mois d'octobre. C'est vrai que j'ai reçu beaucoup de récompenses mais il faut que je garde les épaules assez hautes pour porter tout ça. Je ne dois surtout pas baisser les bras. Ce n'est pas facile dans ce métier où tous les coups sont permis, votre vie étalée. Les gens disent ceux qu'ils veulent sur vous, chacun se permet de vous traiter comme il veut... Mais en même temps, c'est cela le prix de la gloire, je crois. Il faut savoir faire avec. Mais, aujourd'hui, je suis très heureuse de voir que l'on a compris enfin qu'être artiste et, surtout, femme, c'est aussi une profession à part entière et qu'on leur accorde du respect. Car le prix Présence Congo de Diplomatica n'a rien à voir avec les artistes. Habituellement, ce sont les diplomates, les ministres qui sont primés mais il se fait que moi, une chanteuse, je me retrouve dans ce monde de gens qui assument de hautes responsabilités, c'est une avancée. Donc, une artiste est perçue comme une sorte de ministre, d'ambassadrice quel que part. Merci à toute l'équipe de Diplomatica qui a porté ce regard-là sur nous. Et finalement, merci à vous aussi, les médias, merci aux Dépêches de Brazzaville qui, depuis le début, ont toujours eu un mot d'encouragement pour Barbara. Le travail que vous faites nous permet de mieux faire passer nos messages et de faire

comprendre aux gens ce que nous sommes et ce que nous représentons, je pense.

LDB : Quel est, jusqu'ici, votre plus beau souvenir de scène ?

BK : Mon plus beau souvenir, c'est le New Morning parce que c'était très difficile. Peu d'artistes congolais parviennent à se produire de nos jours à Paris. J'ai eu le cran de le faire et les gens sont venus malgré tout. J'ai l'avantage que mon public soit international, de partout. Les mélomanes étaient originaires du Burkina, du Nigeria, du Mali, de Côte d'Ivoire, etc. C'était énorme qu'ils soient venus malgré que la menace des combattants plane toujours sur nos musiciens. Ils ont fait fi de tout cela car ils voulaient écouter ma musique, voir leur artiste. Cela a été un de mes très bons souvenirs. Mais il y a aussi de mes concerts ici à Kinshasa qui m'a marqué. Les gens ont souvent pensé que Barbara est une artiste VIP. Dernièrement j'ai fait un très bon concert au Roméo Golf, je pense que celui-là était VIP mais j'ai eu l'occasion de jouer dans des coins plus populaires de la ville. Vous ne pouvez pas imaginer l'émotion que j'ai ressentie face à la sympathie et l'amour que les gens m'ont manifesté. J'en ai eu les larmes aux yeux. Des mélomanes sont venus me donner des billets de 500 FC, 1 000 FC, c'était touchant de voir leur joie en donnant tout ce qu'ils avaient. Je me suis réjoui d'avoir pu créer un contact direct avec ce public de condition modeste. Avant, il avait l'impression que Barbara était quelqu'un de distant et depuis je suis heureuse d'avoir pu nouer un lien avec cette masse. C'est elle le vrai peuple qui vous porte, fait de vous ce que vous êtes. Merci à toutes ces personnes qui aiment Barbara car, si avec ma voix je peux leur donner un peu de bonheur, alors je dis, merci Seigneur, j'ai réussi mon pari.

LDB : À votre avis, pourquoi les chanteuses du Congo sont-elles souvent à l'ombre d'une star masculine ? Très peu, vous l'avez dit, émergent par elles-mêmes sur la scène.

BK : Je me bats pour cela nuit et jour et j'en souffre. C'est vraiment un monde de macho. Ici, si vous n'êtes pas coaché par un homme qui vous prend par la main, c'est très difficile de faire son chemin. On vous met des bâtons dans les roues à tous les coups. Pourtant, les hommes on des sponsors facilement. Il leur suffit de frapper à une porte et on leur donne tout mais pour les femmes, c'est tout autre chose, un vrai parcours du combattant. Dans l'esprit de certaines gens, quand c'est une femme le rapport change, c'est subitement du dominant-donnant. Quand vous dites non aux propositions qui sont faites alors, vous êtes mise à l'écart et quand vous dites oui, plus personne n'a de considération pour vous. Voilà pourquoi je me bats toute seule. Je ne vais pas condamner tous les hommes, il y en a qui sont exceptionnels et ont compris qu'il faut donner un coup de main sans plus. Mais pour une femme, il est très difficile d'émerger. Surtout chez nous les Bantu où plusieurs pensent que la femme est faite pour demeu-



rer dans la cuisine. Une femme qui se montre, c'est une femme qui provoque, qui cherche. On ne s'imagine pas que c'est juste pour un métier. Quand je danse et chante sur scène, ce n'est pas forcément pour faire des doux yeux aux hommes. Je suis là pour faire plaisir à un public qu'importe qu'il soit fait de femmes ou d'hommes. Nous avons un problème de mentalité, la culture y est pour quelque chose. Une femme s'occupe de la cuisine et n'a pas à danser devant les gens sinon, elle est prise pour quelqu'un de facile, une femme accessible. Et, moi j'ai un défaut, je souris tout le temps. Je n'ai pas appris à garder le visage sévère. Je souris indifféremment aux hommes et aux femmes dans la rue, c'est spontané. Mais il arrive aussi que le sourire soit mal interprété. Une femme qui sourit est facile. Donc, il faut faire face à beaucoup de choses à la fois, notamment faire attention à son habillement. Pourtant, nous sommes très proches de l'Occident donc notre culture est assez mixte. Autant on est Africains, autant on est « Occidentaux » quelque part dans notre façon de nous vêtir. Nous portons des jeans alors que dans certains lieux, c'est déjà un problème. Se présenter sur scène en mini-jupe ce sera la catastrophe, vous risquez des jets de pierre... Au Congo, il faut jouer sur tout cela. L'accoutrement, la façon de se tenir et c'est difficile d'émerger parce qu'une femme qui chante, c'est sans doute une femme facile et quand vous ne l'êtes pas, on pense tout de suite : « Ah, celle-là, pour qui se prend-elle ? Hé, bien ! on va voir jusqu'où elle va aller ». Donc, voilà, je m'accroche parce que j'y crois et je ferai en sorte que les choses changent. Que les femmes soient respectées et que nous ayons notre place aussi sur cet échiquier musical, nous allons y arriver. Il y en a déjà tout de même puisque nos aînées ont pu le faire. Pourquoi pas nous, pourquoi pas celles qui nous suivent ? Moi, j'encourage toutes les artistes féminines mais je pense que nous devons aussi veiller sur notre comportement et agir pour changer la donne. Si nous nous comportons de manière correcte, je crois que les gens apprendront aussi à nous respecter. Nous avons la responsabilité de faire en sorte qu'on nous accepte, nous puissions émerger par notre travail car c'est lui qui donne toutes ces récompenses. Pour me retrouver prix Présence Congo, moi, une femme,

je n'ai aucun contact avec ceux qui l'octroie, je n'ai fait des beaux yeux à personne. Dernièrement, j'étais la marraine de la grande soirée organisée pour les 90 ans de la reine Elizabeth II d'Angleterre alors que je ne connais pas l'ambassadeur de Grande Bretagne, il ne me connaissait pas. Ce sont des femmes qui ont voulu ma présence. Certes, les beaux yeux peuvent servir d'une certaine façon mais quand vous travaillez, les gens ont beaucoup plus de respect et finalement plus de considération pour vous. Je pense que nous, les artistes féminines, nous devons aussi nous efforcer de changer la donne. Montrer une autre facette, pas seulement celle de la facilité, de la provocation et de la vulgarité. Je pense que l'on peut être tout à fait sensuelle, sexy, parce qu'on a le droit de l'être, c'est le côté charme que Dieu nous a donné, sans être vulgaire. C'est possible.

LDB : Si Barbara Kanam n'était pas chanteuse, quel profession aurait-elle exercé ?

BK : (Elle part d'un gros rire). Ça c'est une bonne question ! C'est vrai qu'avant d'entamer ma carrière, je ne pensais pas que j'allais finir chanteuse. Ça n'avait pas été mon rêve de le devenir. Ah, non ! Moi, j'ai eu un parcours d'une enfant catholique, d'une fille presque modèle. Un parcours plutôt normal, de bonnes études, très bonne élève à l'école. Je me dis qu'à la fin de l'université je serai peut-être avocate, médecin ou économiste. Mais j'ai toujours eu un grand rêve, je pense que si je n'étais pas chanteuse, je serai à l'image d'Hillary Clinton. Pourquoi pas ? Je pense que j'aurais été une des premières femmes présidente de la République. (De nouveau un gros rire). Mais, à présent, avec tout ce que je vois autour de moi, j'ai peur de la politique. Mais, il est vrai que j'aime bien prendre les choses en main et être leader d'opinion. J'ai envie d'être une femme d'impact, voilà. Une femme qui impacte, révolutionne. J'aime les femmes engagées à l'instar de Nina Simone et Miriam Makeba. Je les aime beaucoup car je trouve qu'elles ont su allier la musique à des engagements. Je pense que oui, j'aurais bien voulu être vraiment une femme leader d'opinion, engagée qui a quelque chose à dire, peut parler pour son pays au nom de toutes les femmes.

Propos recueillis par Nioni Masela

MOTS FLÉCHÉS N°109

JEUX PROPOSÉS PAR rci-jeux.com

METTRE LE ROI EN ÉCHEC	MAISONS EN BOIS	PARIEE CAPABLES DE VIDER LES BOURSES	POSTURE DE YOGA	ANIMAUX TÊTUS	REFRAINS	DÉTERMINATION
ÉTENDOIRS	COUVERTURE DE MUR		LETTRES DEVANT UN PRÊTRE	CRÉDULE	CANNIBALE	
LIMPIDE				HOULEUX MOUVEMENT DE REPLI		
ABIMÉE PAR UNE CHUTE			BURMA DÉTECTIVE			
AGIRAS			FILTRES DU CORPS		MARQUE DE DOUTE	
CARACTÈRE DE CE QUI FORME UN TOUT		ASSISES		LAND ALLEMAND		
OISEAU AU PLUMAGE COLORÉ	ENDURERA				POSSE-DENT EN BIEN PROPRE	
	C'EST LE MOT DE LA FIN				ARTICLE	
		DEVANT DIEGO OU FRANCISCO		ELLE SORT DE LA SOUCHE		
		PODIUMS		CARACTÈRE GREC		
DIMINUTION DES COURS	BELLE DIVINITÉ			ABUS D'AUTRUI		IL AIME CE QUI EST BEAU
	CALBRAGE					
			REPRODUIT TROIS FOIS			
			PETITE INDUSTRIE			
BALLE AU FILET		PROTECTRICE DES ANIMAUX		BOISSONS D'INDE OU DE CHINE		
PASSE À TRÉPAS		SÉLECTION		MISE À SEC		
			A LA TÊTE AILLEURS	CANAPÉ GARNI		
				POISSONS AU CORPS RAYÉ		
CHARIOT DE SUPER-MARCHÉ	DIMINUA LA VOILE				DANS LES RÉGLES	MÉMOIRE D'UN ORDINATEUR
	QUI SONT À PAYER					
			GRANDE RUE			
PASSAGE À PIED SEC		DIVERSIFIÉ				SYMBOLE POUR L'ASTATE
SAC GONFLABLE						
			GRAINE À HUILE			

SUDOKU N°109

>FACILE

	6			5		8	1	2
4		8	2				9	
1		3				4		
8	7	4	3					
		1		2		9		
					5	3	4	1
		6				7		4
	1				9	2		8
2	4	5		7			3	

>MOYEN

	2			3		7		5
				6		8		2
8				1	9			4
				2	4			8
5	8	6		7	2			1
2			5	8				
4			3	7				9
3	9			5				
1	2			4				8

>DIFFICILE

5								4	9
					1				5
4			2		8	6	3		
					4	8	5		
2	8					9			4
	5	4	8						
	4	2	3		6				7
9			1						
6	1								2

MOTS CROISÉS N°109

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

>HORIZONTALEMENT 1. Il est pris entre le marteau et l'enclume. - 2. Lingerie et bijoux. On l'étale sur le divan. - 3. Propre à un appendice. Enveloppe de roue. - 4. Expédies *ad patres*. Portion d'un tout. - 5. Droite de référence. Retirés des affaires. Deux à Rome. - 6. Fibre de vers. Très paisible. - 7. Pronom réfléchi. Béryllium au labo. Mesure chinoise. - 8. Qui n'a pas l'utilité d'un rasoir. Terre divinisée. - 9. Nuançai les coloris. Finit à la corbeille. - 10. Elle doit accomplir la ronde.

>VERTICALEMENT A. Des jeunes garçons qu'il est facile de faire marcher. - B. Affaires pressantes. Au bord des larmes. - C. Perles du matin. Il est battu par le tambour. - D. Levas les fers. Écoute les conseils. - E. Spécialiste du nez. Refuser de se mettre à table. - F. Initiales pieuses. Relatif. Charitable. - G. Mauvaise humeur. Cause un préjudice. - H. Veste prussienne. Secteur d'usines. Un tiers. - I. Inspiratrice. Coup de blanc. - J. Qui ne change pas.

MOTS À MOTS N°109

Pour chaque ligne, en regroupant et en mélangeant les lettres des deux mots de quatre et cinq lettres proposés, composez un troisième mot de neuf lettres.

- ① PERLE + REPU = R _ _ _ _ _ R
- ② ROUER + FIER = F _ _ _ _ _ E
- ③ PITRE + MEDE = P _ _ _ _ _ E

SOLUTIONS DE LA SEMAINE PRÉCÉDENTE

MOTS FLÉCHÉS N°108

A	P	O	S	E	D
H	U	I	L	A	S
T	R	A	U	M	A
T	R	A	T	T	O
U	N	O	S	A	F
A	C	I	E	R	E
H	E	I	C	L	E
S	E	N	E	S	T
N	U	E	R	A	S
U	S	E	R	I	N
I	S	O	L	E	U
M	N	P	A	U	S
C	H	E	V	R	E
Y	E	O	O	P	A
R	I	F	I	F	I
G	E	S	I	R	R

SUDOKU N°108

3	2	5	1	8	7	9	4	6
4	1	8	9	2	6	5	7	3
7	9	6	4	3	5	2	1	8
9	8	4	6	5	3	1	2	7
1	5	2	7	4	8	6	3	9
6	7	3	2	1	9	8	5	4
2	6	1	3	9	4	7	8	5
5	3	9	8	7	2	4	6	1
8	4	7	5	6	1	3	9	2

MOTS CROISÉS N°108

F	O	R	M	I	D	A	B	L	E
A	R	E	O	L	A	I	R	E	S
R	E	C	U	L	O	U			
F	E	U	L	E	M	E	N	T	S
O	R	E	G	E	Z	E			
U	B	E	I	F	E	T	C		
I	D	E	S	T	S	A	R		
L	S	E	I	T	A	N	I		
L	A	A	M	E	R	R	I	S	
E	N	O	U	E	E	N	E		

8	6	3	1	7	9	4	5	2
4	7	5	2	8	6	3	9	1
2	9	1	5	3	4	7	6	8
1	8	2	4	5	7	6	3	9
6	5	9	8	2	3	1	4	7
3	4	7	9	6	1	8	2	5
5	3	6	7	9	8	2	1	4
7	2	4	6	1	5	9	8	3
9	1	8	3	4	2	5	7	6

8	6	7	1	5	3	4	2	9
4	2	5	7	6	9	3	8	1
1	3	9	2	4	8	5	6	7
2	4	6	5	7	1	8	9	3
3	7	1	8	9	4	6	5	2
5	9	8	6	3	2	1	7	4
6	5	3	9	1	7	2	4	8
9	1	2	4	8	6	7	3	5
7	8	4	3	2	5	9	1	6

MOTS À MOTS N°108

1/PESTIFÉRÉ 2/ÉLEVATEUR 3/ORANGERIE.

JEUX OLYMPIQUES RIO 2016

Les boxeurs congolais quitteront Brazzaville le 1^{er} août

Anael Ngamissengue (75kg) et Dival Florel e Malonga Dzalamou (63kg) sont les deux compétiteurs qui défendront les couleurs du Congo aux Jeux olympiques à Rio, dans quelques jours, en ce qui concerne la boxe.

La délégation officielle du Congo (athlètes et responsables sportifs) est déjà au Brésil. Les boxeurs vont rejoindre le groupe la semaine prochaine. « Nous allons un peu en retard du fait de la confirmation tardive de la qualification de nos athlètes après le tournoi de Yaoundé », a expliqué le président de la Fédération congolaise de Boxe (Fecoboxe), Richard Mouambouma. Il a d'ailleurs salué le travail abattu par le Comité national olympique et sportif congolais et le ministère des Sports et de l'éducation physique. Ces deux structures, selon lui, ont tout fait dans les délais de sorte qu'Anael Ngamissengue et Dival Florel Malonga Dzalamou ne soient pas forfaits.

À Rio, l'objectif pour Richard Mouambouma n'est pas de participer seulement. Il est surtout question d'atteindre au moins les demi-finales. Selon ses explications, il y aura dix combats et pour décrocher la qualification, il faut en remporter environ sept. « Je me suis entraîné avec les compétiteurs, ils ont des potentialités », a déclaré le président de la fédération.



Le président de la Fecoboxe s'exprimant sur la qualification/Crédit photo Adiac

Les athlètes sont conscients que la tâche n'est pas facile, même s'ils se montrent confiants. « Défendre les couleurs du Congo, dans une compétition aussi grande, est une lourde responsabilité. Le public sportif congolais compte sur nous, nous avons la pression. Mais ce qui compte c'est faire la fierté du Congo au Brésil. Physiquement, moralement et techniquement nous

sommes au point pour donner le meilleur de nous-mêmes », a fait savoir Anael Ngamissengue qui lors du tournoi de qualification olympique à Yaoundé a rem-

porté ses deux premiers combats par K.O.

Donc, après environ quinze ans d'absence sur le plan africain et trente ans d'éclipse au niveau mondial, la boxe congolaise se fait une place dans ce grand rendez-vous sportif olympique. Les athlètes vont pour apprendre, au plus haut niveau, mais les surprises ne sont pas impossibles.

Rominique Nerplat Makaya

CHALLENGE ISSA HAYATOU U-17

Le Gabon se relance

En battant les Léopards de la République démocratique du Congo 2-1 le 28 juillet au stade Alphonse-Massamba-Débat en match comptant pour la troisième journée, les Panthères du Gabon se sont relancés dans le Challenge Issa Hayatou des moins de 17 ans organisé par l'Union des fédérations de football d'Afrique centrale (Uniffac).



Fath Nzengué a été le bourreau des Léopards de la RDC (Adiac)

Les Gabonais ont gagné le pari de revenir à la hauteur de la RDC leurs adversaires qui avaient brillé lors de sa première sortie face au Tchad. Leur envie de se relancer se sentait déjà dès le coup d'envoi du match. Les Gabonais se créaient coup sur coup trois énormes opportunités mais le dernier geste faisait toujours défaut.

A force de pousser, ils finissent par être récompensés à la 24^e minute sur un exploit personnel de Fath Nzengué. Son crochet intérieur couplé d'une frappe enroulée a eu raison de Nathan Mobaélua, le gardien de la RDC. Sept minutes après, il va signer un doublé en transformant un penalty consécutif à une faute de main de Mawawu Ortinel dans la surface de réparation. A la reprise, les Léopards prennent le contrôle du match mais il fallait un sauvetage de son gardien sur la tête de Lois Engoualy pour garder son équipe en vie. Dans l'action qui a suivi, Karim Kimvuidi servi par Michée Ngalina manque la balle de réduction.

Sa frappe est détournée, in extremis, par le gardien gabonais Brunel Ilagou. Le but de Tshierry Kiso à la 65^e minute n'a pas suffi à la RDC pour arracher au moins le point du match nul. Avec cette défaite de la RDC, le tournoi est relancé puisque le Cameroun et le Congo gardent la tête avec 4 points suivis de la RDC et le Gabon qui ont chacun 3 points soit une unité de moins que les leaders. Le Tchad reste dernier avec aucun point. Le programme de ce vendredi prévoit : Congo-Tchad à 14 heures et Cameroun-Gabon à 16 heures.

James Golden Eloué

BRIN D'HISTOIRE

Regard sur les cinquante dernières années (1965-2015)

1991 (28) suite du numéro précédent

Démocratie pluraliste, Nouvelle Constitution, Acte fondamental instituant un Conseil supérieur de la République, dirigé par Mgr Kombo, et jouant le rôle de parlement, un gouvernement de transition, dirigé par André Milongo, Premier ministre ; rétablissement des armoiries de l'indépendance, réhabilitation des anciens présidents de la République, telles sont les décisions emblématiques de la Conférence nationale souveraine.

Il faut simplement rappeler qu'avant et pendant la Conférence nationale, la classe politique congolaise (au pouvoir ou mise à l'écart), est désarçonnée par de jeunes fougues, certes, mais peu aguerris à maîtriser le jeu politique. Ces jeunes n'ont pas agi avec l'audace, l'énergie, le courage qu'exigeaient les circonstances. Ils se croyaient forts, ils étaient faibles et impécunieux. La longueur de la conférence nationale, aggravée par les retards délibérés ou pas, dans le paiement des perdiems, a eu raison de leur virulence du début et a mis à nu, enfin de compte, leur pusillanimité. Très vite les politiciens « professionnels » prennent la mesure de la situation, s'organisent en vieux

comploteurs et font rentrer ces jeunes dans les rangs. Avec cette habile récupération, reposant sur la tribu et la région, c'était la fin des illusions. Les concessions, les hésitations, les allégeances des plus jeunes aux anciens ont une conséquence pernicieuse, pendant et après la Conférence nationale souveraine.

Il faut signaler à la jeune génération qu'à cette occasion, le président de la République a su prendre de la hauteur et a eu l'intelligence d'endosser tous les errements politiques vécus au Congo à travers son historique « j'assume ».

Dans ses décombres, une presse écrite libre parmi lesquels Le Soleil, l'inénarrable Madukutsekele, Aujourd'hui, Libertés, Le Choc, Le Temps, Les Chiens Ecrasés, La Rue Meurt, etc. Prévue pour trois mois, la Conférence nationale en a presque fait le double. Le 10 juin, dans un simulacre, dont ils détiennent seuls le secret, les politiciens congolais ont accompli un rituel dit de « lavement de mains ». Cette sorte d'exorcisme n'a pas empêché le Congo, après les premières élections démocratiques

post-conférence nationale, de sombrer dans le chaos, quelques mois après le début du premier quinquennat du président Pascal Lissouba.

Il est ahurissant d'entendre, aujourd'hui, des voix qui s'élèvent pour un dialogue politique inclusif. À quoi pourrait-il servir ? À rien. À quoi servent les appareils politiques que sont les partis politiques ? À mon avis, s'il subsiste encore un problème, c'est à ce niveau que les concertations doivent avoir lieu, pour éviter, une fois de plus, de perdre du temps et de dépenser des sommes folles en cette période d'austérité. Comme je l'ai écrit, ici même, dans un Brin d'histoire précédent, plus de 25 ans après la fin de la Conférence nationale souveraine, il est regrettable de constater que les joies de la « transparence » auront été éphémères : une transition qui a échoué et un régime démocratiquement élu qui s'est fourvoyé dans une guerre inepte. Dieu merci, laborieusement, la paix est revenue. Il ne reste plus désormais qu'une opposition chétive et rabougrie, renforcée périodiquement par des groupuscules politiques, transfuges de l'actuelle majorité présidentielle et

quelques seconds couteaux, en rupture de ban. Et pour cause ! Ce n'est pas le moindre paradoxe du monde politique congolais qui nous a habitués au retournement permanent de veste. Un réflexe pour des individus sans conviction. La Conférence nationale a échoué dans la mise en orbite de nouvelles figures politiques emblématiques.

Entretemps, pendant que se tient la Conférence nationale, le 1er avril, les troupes cubaines, stationnées à Pointe-Noire depuis 1977, débutent leur retrait du Congo. Le 10 avril, Samba Joseph, dit Mascott, guitariste d'accompagnement de l'orchestre Bantou décède. Il était né, le 15 août 1943 à Loumou. Il met le pied à l'étrier dans l'orchestre Jazz Rina. Peu de temps après, il se retrouve dans le Congo Jazz de Champro King, Céli Bitsou, Baloo Mass, Major Tomba Dia Mahoungou. Suite au départ des guitaristes, Jaques Mambau (Jacky) et Nédule Papa Noël, il intègre les Bantous de la capitale. Quelques mois après la fin de la Conférence nationale, survient le tragique accident de Mvougouti. Ainsi va la vie au Congo.

MFUMU